



**HAL**  
open science

## La façade de l'ancienne abbatale de Saint-Gilles-du-Gard

Heike Hansen

► **To cite this version:**

Heike Hansen. La façade de l'ancienne abbatale de Saint-Gilles-du-Gard. Bulletin Monumental, 2013, Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman, 171 (4), pp.345-374. halshs-01109206

**HAL Id: halshs-01109206**

**<https://shs.hal.science/halshs-01109206v1>**

Submitted on 16 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

b u l l e t i n m o n u m e n t a l



Tome  
171-4  
Année  
2013

# Saint-Gilles-du-Gard

Nouvelles recherches  
sur un monument majeur de l'art roman

s o c i é t é f r a n ç a i s e d ' a r c h é o l o g i e

b u l l e t i n  
m o n u m e n t a l

Tome  
171-4  
Année  
2013

s o c i é t é  
f r a n ç a i s e  
d ' a r c h é o l o g i e

*Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.*

© Société Française d'Archéologie

*Siège social* : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

*Bureaux* : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07, mail : [sfa.sfa@wanadoo.fr](mailto:sfa.sfa@wanadoo.fr)

Revue trimestrielle, t. 171-IV, décembre 2013

ISSN : 0007-4730

CPPAP : 0112 G 86537

ISBN : 978-2-901837-47-3

**Diffusion** : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Tél. librairie 01 43 26 96 73 - Fax 01 43 26 42 64

[achats@librairie-picard.com](mailto:achats@librairie-picard.com)

[www.librairie-picard.com](http://www.librairie-picard.com)

# LA FAÇADE DE L'ANCIENNE ABBATIALE DE SAINT-GILLES-DU-GARD

## RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI SUR LA CONSTRUCTION

Heike HANSEN \*

Traduction Andreas Hartmann-Virnich \*\*

De 1999 à 2001 nous avons, dans le cadre d'une thèse de doctorat <sup>1</sup>, réalisé un relevé pierre-à-pierre manuel de la façade de l'abbatiale de Saint-Gilles (fig. 1 et 4 à 7). Cette documentation inédite à l'échelle du 20<sup>e</sup> couvre toutes les élévations extérieures et intérieures, du soubassement jusqu'aux assises situées au-dessus de l'archivolte du portail central, y compris les deux tourelles d'angle <sup>2</sup>. L'approche archéologique, commencée l'année du congrès archéologique du Gard en 1999 <sup>3</sup>, répondait au constat sur les limites déontologiques et méthodologiques de la recherche que Willibald Sauerländer avait résumées dans son bilan du dixième colloque international de la Société Française d'Archéologie, tenu à Saint-Gilles en 1977 <sup>4</sup>, repris et complété par Dorothea Diemer <sup>5</sup>, dont la remarquable thèse de doctorat marqua un tournant pour la connaissance de la façade et de son rapport avec la structure de l'église. La réaction critique à l'étude de Whitney Stoddard, parue en 1973 <sup>6</sup>, accuse l'embarras de la communauté scientifique de l'époque <sup>7</sup> face aux problèmes méthodologiques et déontologiques soulevés par les études menées depuis un siècle et demi sur le célèbre monument <sup>8</sup>.

Révéle dans les années 1830 à un public élargi d'érudits et d'amateurs par les *Notes d'un voyage dans le Midi de la France* de Prosper Mérimée <sup>9</sup> et les *Voyages pittoresques* du baron Taylor (fig. 2) <sup>10</sup>, puis par

la publication des travaux de l'architecte Henri Révoil <sup>11</sup>, la façade fut très tôt perçue et décrite comme un ouvrage hétérogène <sup>12</sup>, œuvre de plusieurs sculpteurs <sup>13</sup> et, sur la foi de l'inscription commémorant la fondation de l'église en 1116, comme un précurseur précoce du style antiquisant <sup>14</sup>. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle s'imposa l'idée d'un changement de projet dont la nature, à partir d'une interprétation divergente de la morphologie et position des composantes du décor existant, donna lieu à des hypothèses d'une diversité étonnante. Si Richard Hamann, suivi par Marcia L. Colish <sup>15</sup>, concevait l'alignement horizontal des trois archivoltes sur une corniche continue <sup>16</sup>, Arthur Kingsley Porter <sup>17</sup>, Marcel Aubert <sup>18</sup> et Walter Horn <sup>19</sup> imaginaient un premier portail unique entouré d'apôtres, que Horn restituait sans la colonnade prostyle mais abrité sous un protiro <sup>20</sup>. Marcel Gouron plaçait le portail unique au centre d'une façade-écran défensive sans élément saillant, logée dans un gigantesque bloc cubique à deux tours et précédée d'un pont-levis <sup>21</sup>. La variante de Victor Lassalle proposait une restitution des parties hautes de l'édifice <sup>22</sup>, celle de Whitney Stoddard <sup>23</sup> une surélévation de la partie centrale au cours de la mise en œuvre par un déplacement de la frise de la Passion au-dessus de la corniche, dans le but d'en exhiber le programme iconographique <sup>24</sup>. L'extraction de la frise aurait alors entraîné l'intégration d'assises et de blocs de calage non décorés, que l'auteur

chercha à identifier dans l'ouvrage existant <sup>25</sup> nonobstant leurs dimensions incohérentes et contradictoires, dénoncées dès 1979 par Dorothea Diemer <sup>26</sup>. Alors que l'étude de Robert Saint-Jean dans le volume *Languedoc roman* de la célèbre collection du *Zodiaque*, paru en 1975, se fit l'interprète des hypothèses de Stoddard <sup>27</sup>, Cara Ferguson O'Meara <sup>28</sup> revint à l'hypothèse de Hamann en attribuant la frise au projet initial mais dans la continuité horizontale des linteaux latéraux <sup>29</sup>, tandis qu'Erika Doberer avançait l'hypothèse inédite du remploi de la frise d'un jubé <sup>30</sup>.

Dès 1972, Alain Borg avait souligné que l'incohérence supposée de la façade de Saint-Gilles ne résistait pas à une comparaison critique avec d'autres portails du XII<sup>e</sup> siècle <sup>31</sup>. En réponse au vœu de Léon Pressouyre « qu'une nouvelle génération d'historiens, tout à fait affranchie des systèmes paralysés échafaudés au temps de Vöge et de Lasteyrie, reprendra prochainement l'étude de Saint-Gilles-du-Gard... en toute sérénité, sans que l'attention soit détournée des monuments eux-mêmes par l'immense et fascinante 'Kunsthistorie' qu'ils ont suscitée » <sup>32</sup>, Dorothea Diemer releva les faiblesses et contradictions des différentes hypothèses, en constatant à son tour la nécessité d'une étude technique innovante. Pour la première fois, Diemer établit un rapport entre les anomalies dans l'entourage de l'archivolte centrale et les particularités stylistiques des parties en question qu'elle attribuait à une date plus tardive <sup>33</sup>.

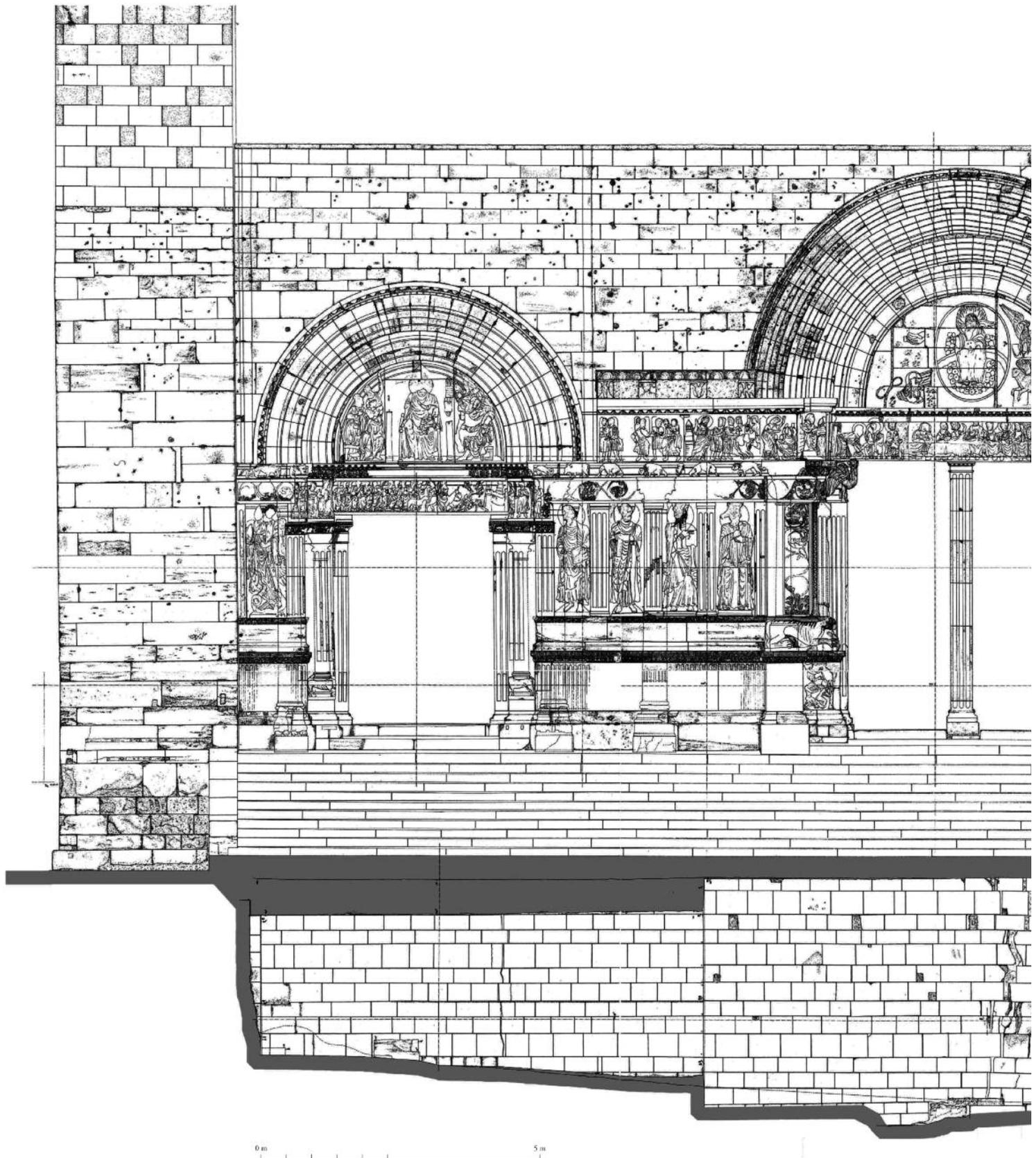
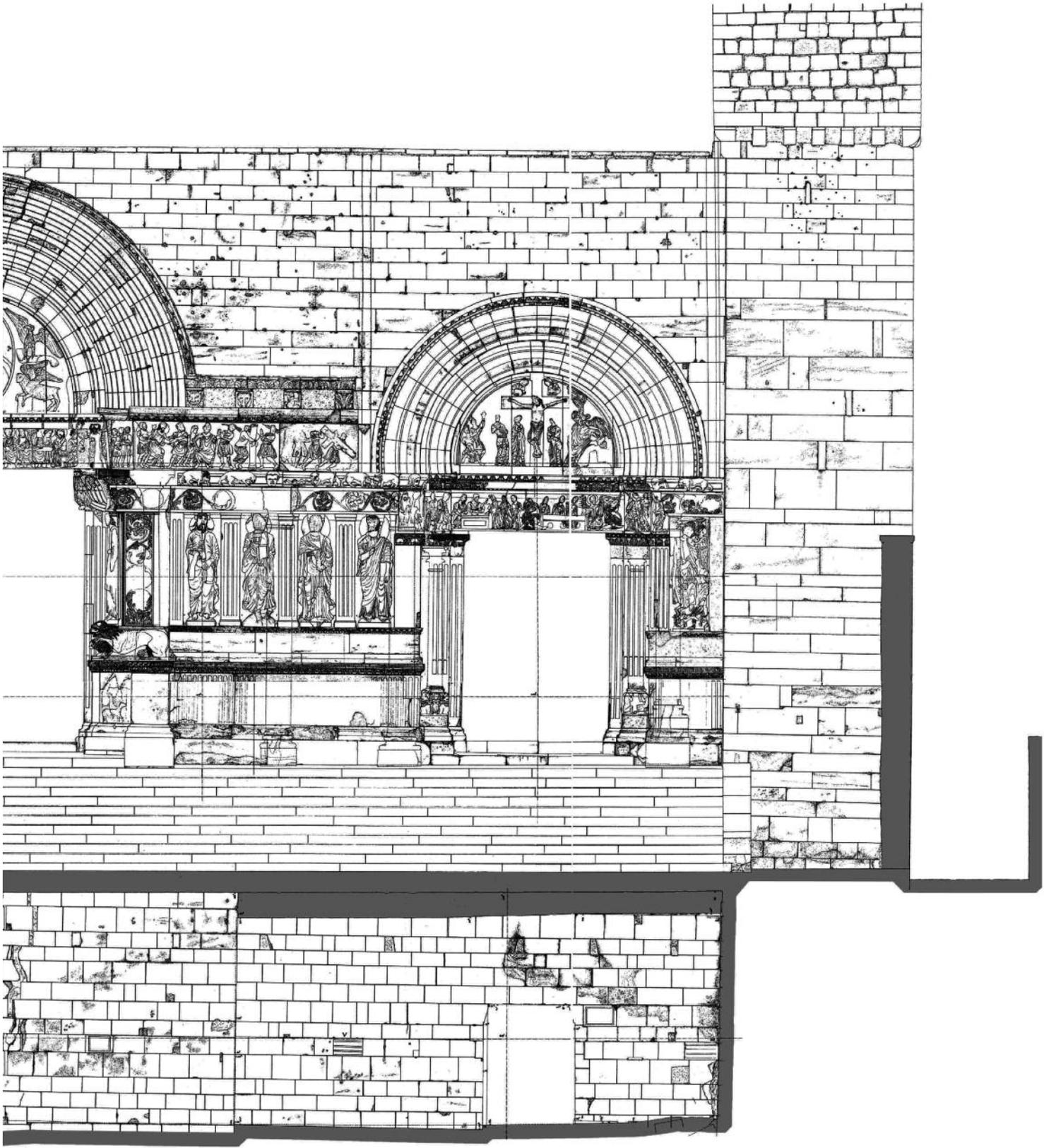


Fig. 1 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale, élévation extérieure (relevé manuel au 20<sup>e</sup>, H. Hansen, 1999-2002).



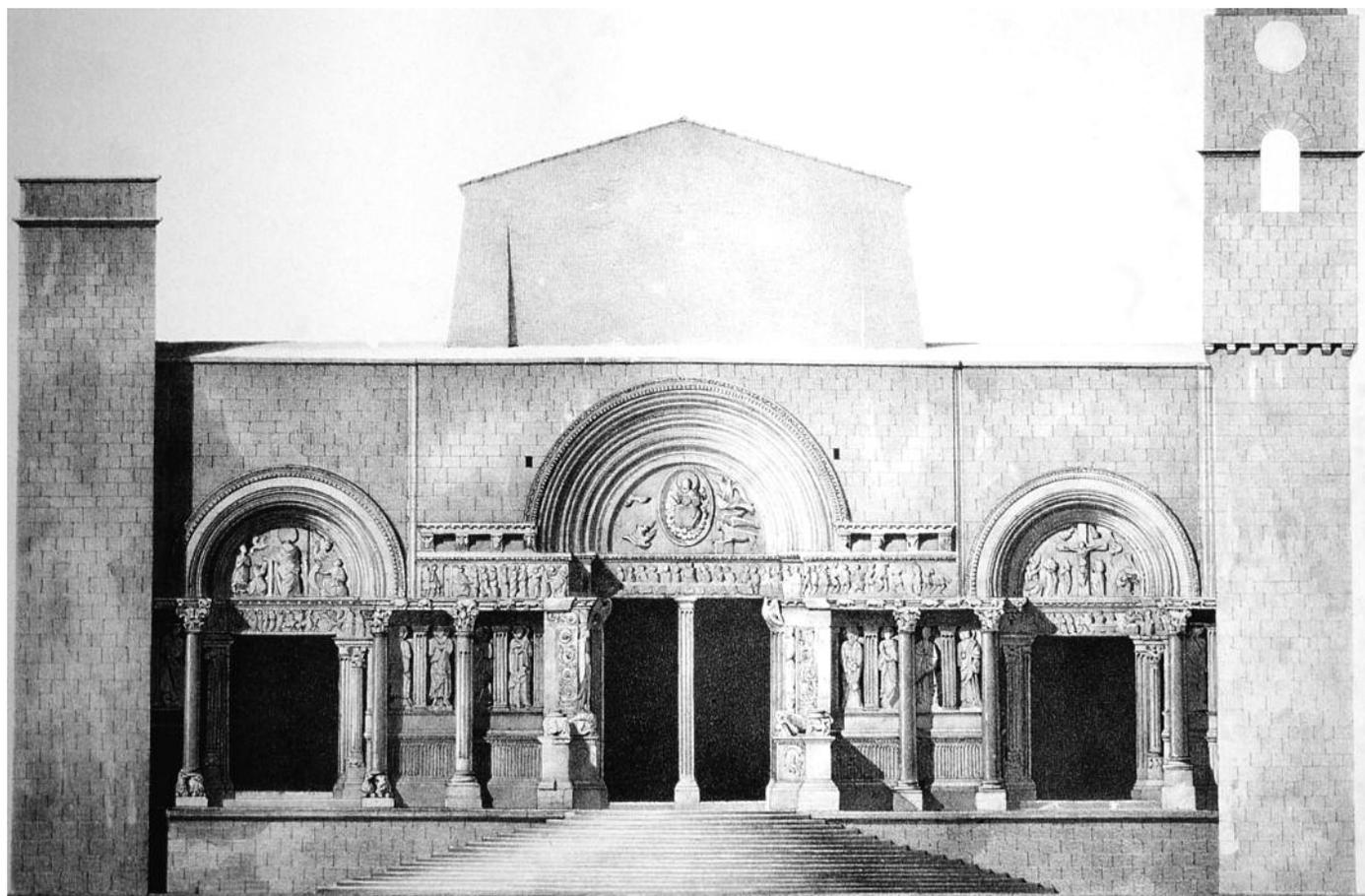


Fig. 2 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, relevé de la façade occidentale avant restauration par Charles Questel (Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1837, pl. 290).

La diffusion confidentielle de l'ouvrage de Diemer limita l'impact de ses conclusions, dont Judy F. Scott, auteur d'une autre étude de la frise réalisée à partir d'un simple examen photographique<sup>34</sup>, ignorait l'existence. En réponse implicite à la publication de nos recherches archéologiques<sup>35</sup>, la dernière étude en date, due à Jochen Zink, tente une révision des hypothèses du XX<sup>e</sup> siècle à partir d'une approche individuelle de l'histoire de la construction de l'église inférieure, fondée sur l'idée d'une survivance des fondations d'un édifice du début du X<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup> qui en aurait dicté l'emprise sur toute la largeur et longueur de ses quatre travées occidentales<sup>37</sup>. Commencé en 1116<sup>38</sup>, le chantier de l'église actuelle aurait connu, entre 1130 et 1150 environ, trois changements d'équipe et de projet pour le décor de la façade, avec l'abandon précoce d'avant-corps pour les portails latéraux au profit d'un seul protiro

central, délaissé à son tour dès avant la mise en œuvre conjointe des trois archivoltes avec la frise centrale<sup>39</sup>.

Face à l'habitude prise de réduire le regard sur la réalité constructive à des observations partielles dans le but d'étayer des hypothèses artistiques, iconographiques et chronologiques aussi controversées que contradictoires, notre recherche a délibérément délaissé les considérations stylistiques et iconographiques pour se concentrer sur les caractéristiques matérielles et l'agencement des blocs dans la maçonnerie, ainsi que sur la chronologie relative. Point de départ de notre enquête, la question de la cohérence et de l'unité constructive de l'ouvrage, problématique centrale de l'historiographie, conduisit à une minutieuse étude d'archéologie du bâti, élargie par la suite à l'ensemble de l'abbatale et aux bâtiments monastiques dans le cadre du projet Aegidiana, étude

qui apporte de nombreuses réponses changeant fondamentalement l'histoire de la construction et la datation du monument.

## RESTAURATIONS

L'état actuel de la façade porte les traces de deux restaurations majeures (fig. 3), celles des réparations de 1650-1655, destinées à redonner au culte l'édifice endommagé par les protestants et celles des interventions qui eurent lieu dans les années 1840 sous la direction de Charles Questel au titre des premiers travaux de la commission des Monuments historiques<sup>40</sup>. Si les réparations du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle témoignent des efforts pour rétablir l'état roman avec des moyens limités<sup>41</sup>, les travaux de Questel sont à considérer comme un exemple précoce de restaurations

« archéologiques » conformément aux conceptions de l'époque. L'esprit de la démarche de Questel se distingue dans la qualité des relevés qui préluèrent à la restitution et à la reconstruction de l'état roman selon les indices retrouvés par l'architecte (fig. 2). Ainsi, sa restitution de l'ordonnance des colonnes doubles en avant-corps ainsi que la création d'un grand escalier devant les trois portails étaient-elles fondées sur la prise en compte de vestiges retrouvés pendant les travaux de déblaiement <sup>42</sup>. En faisant ici abstraction des enjeux budgétaires, les mesures prises par Questel visaient à conserver autant que possible la substance originelle dans les reprises et de restituer au mieux l'état d'origine en limitant les reconstructions par la réintégration des blocs d'origine, même dégradés. Son anastylose des colonnes géminées, avec deux chapiteaux extrêmement détériorés – au moins dans

leur état actuel – et un tailloir fragmentaire, ressemble à un cas d'école destiné à illustrer l'exactitude de sa reconstitution, en réduisant les copies, réalisées avec une pierre d'apparence différente, aux seuls endroits où les éléments d'origine faisaient défaut. En outre, Questel n'effectua aucune reprise en sous-cœuvre à grande échelle. Les matériaux de Questel se distinguent souvent par des tailles à la boucharde, un outil qui caractérisait déjà les réparations du XVII<sup>e</sup> siècle mais qui fut manié avec un plus grand soin par les artisans du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En dehors des reprises au niveau du socle du portail central, où l'on trouve aussi des éléments sculptés copiés à l'identique ou restitués avec soin, mais dans un matériau différent, Questel fit remplacer de larges parties des piédroits et des seuils ainsi que certaines plinthes des grandes colonnes. Surtout les reprises aux portails latéraux ne sauraient être attribuées

au XVII<sup>e</sup> siècle, car ces derniers furent alors condamnés et les travaux restreints au seul entourage du portail central, desservi par un nouveau perron demi-circulaire, dans le but d'en réduire les frais <sup>43</sup>.

Les traces évidentes des travaux du XVII<sup>e</sup> siècle sont plutôt rares et se limitent à la partie centrale, mais elles concernent des éléments essentiels conformément aux deux baux à prix fait successifs qui prévoyaient le remploi des fragments réutilisables complétés par des pièces neuves à l'instar « du vieux dessin » <sup>44</sup>. Il s'agit, en premier lieu, des parties du tympan principal, refait dans sa zone centrale. L'assemblage permet de distinguer les éléments d'origine des restaurations : les hauts panneaux ont été remplacés par des assises de petit calibre. Le Christ sommairement ébauché a été piqueté pour

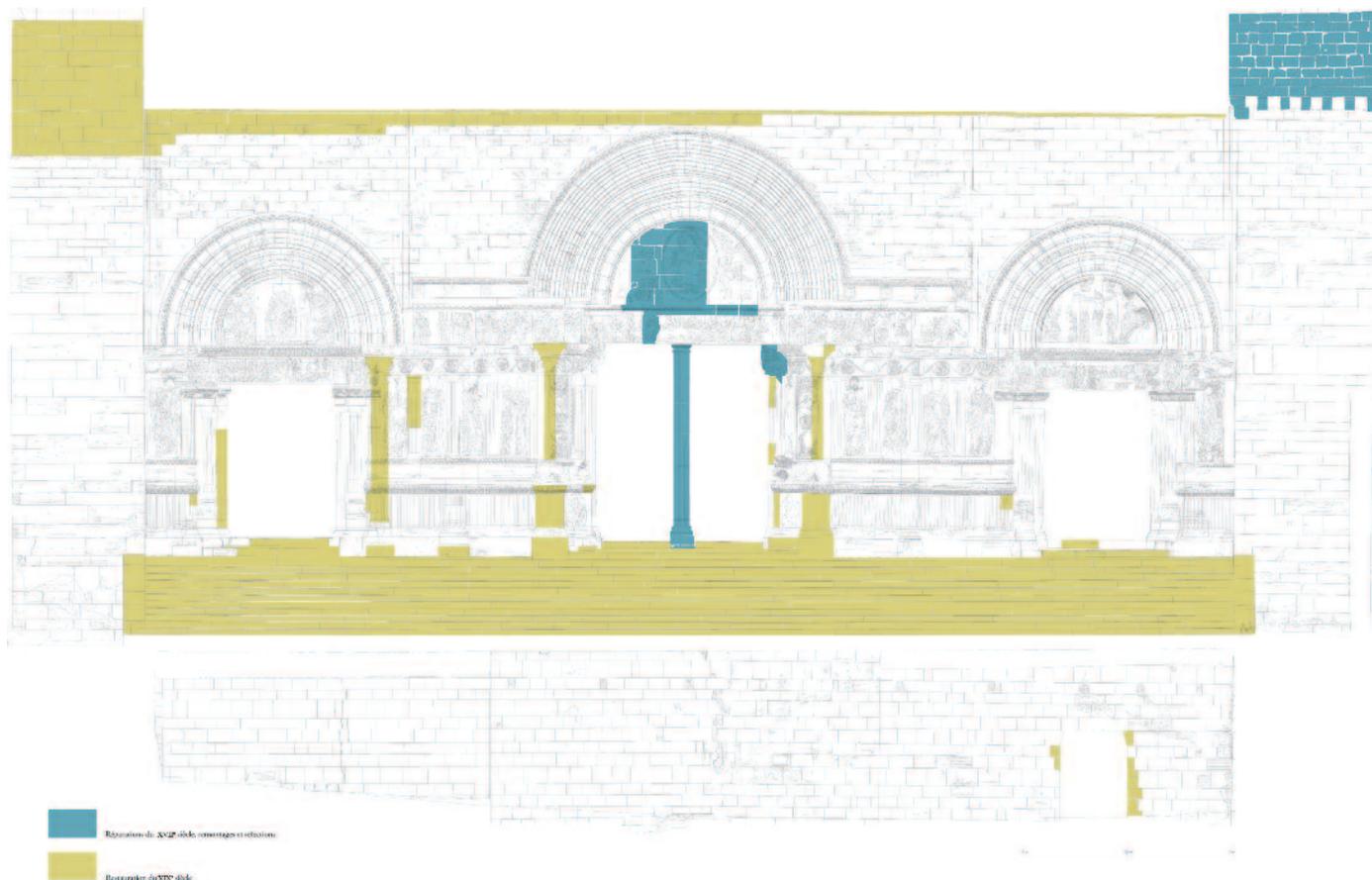


Fig. 3 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale (cartographie des restaurations H. Hansen, 1999-2002 ; vectorisation L. Maggiori, 2011 à partir du relevé manuel de H. Hansen, 1999-2002).

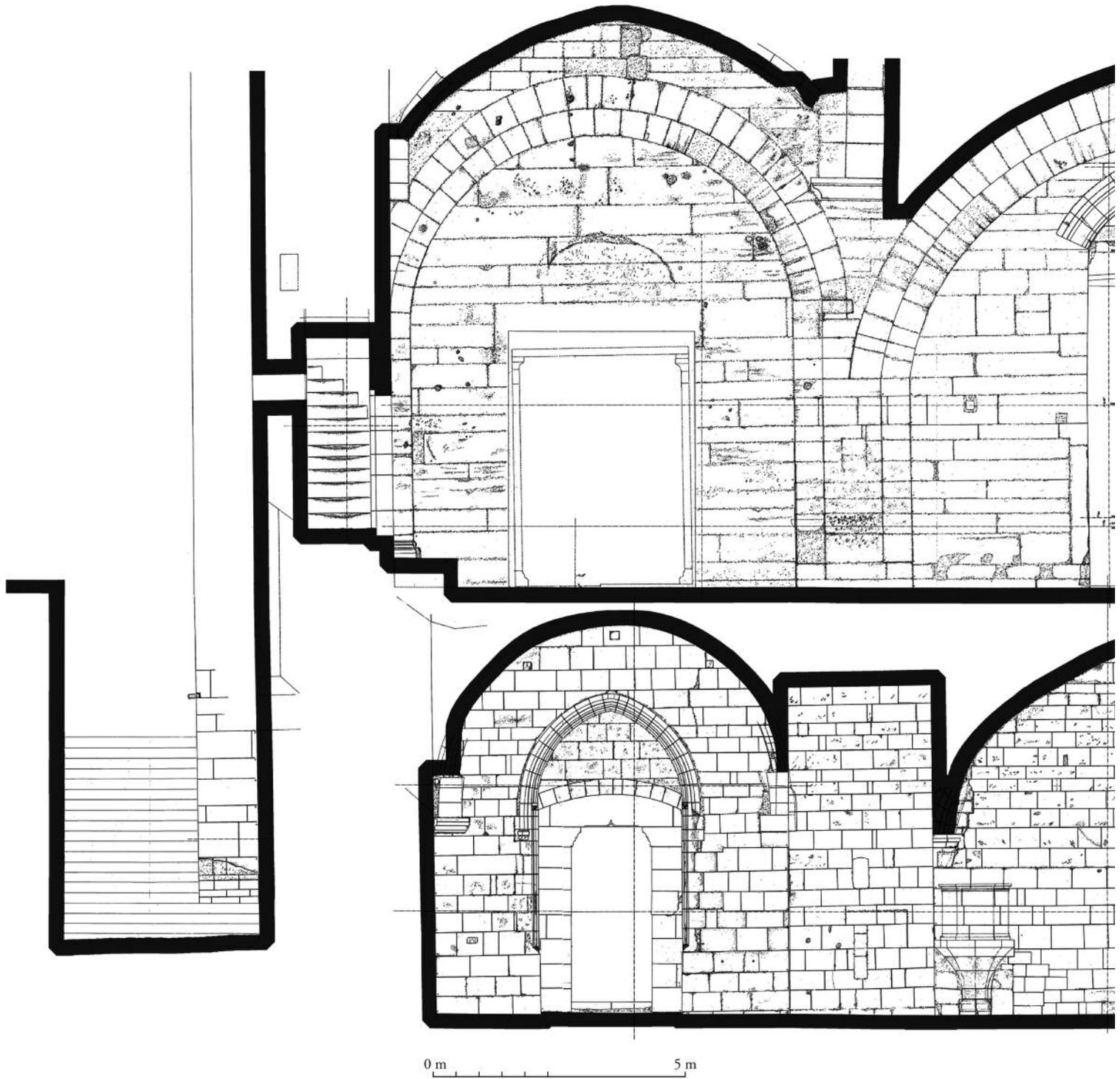
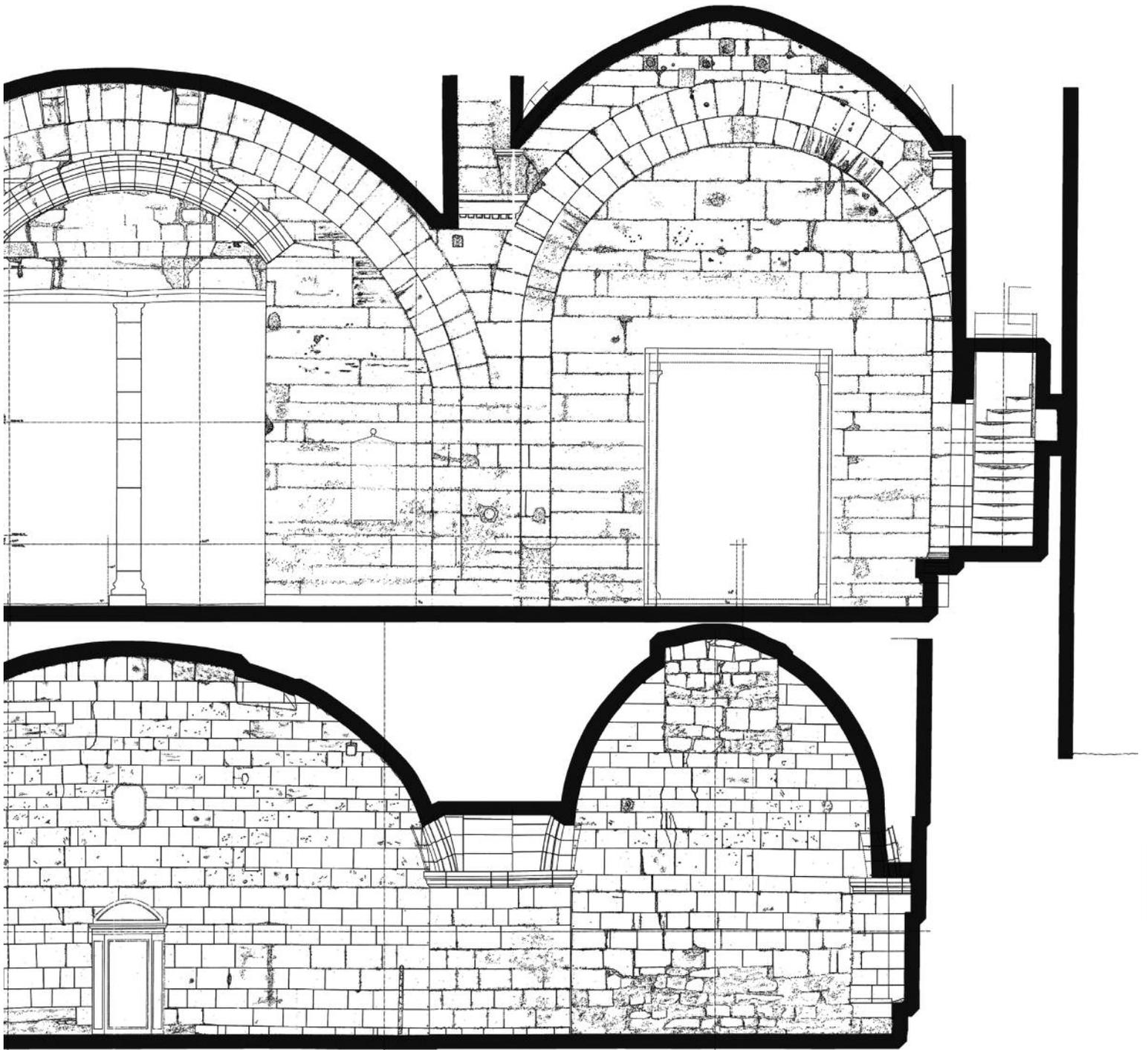


Fig. 4 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, élévation du revers (relevé manuel au 20<sup>e</sup> H. Hansen, 1999-2002).



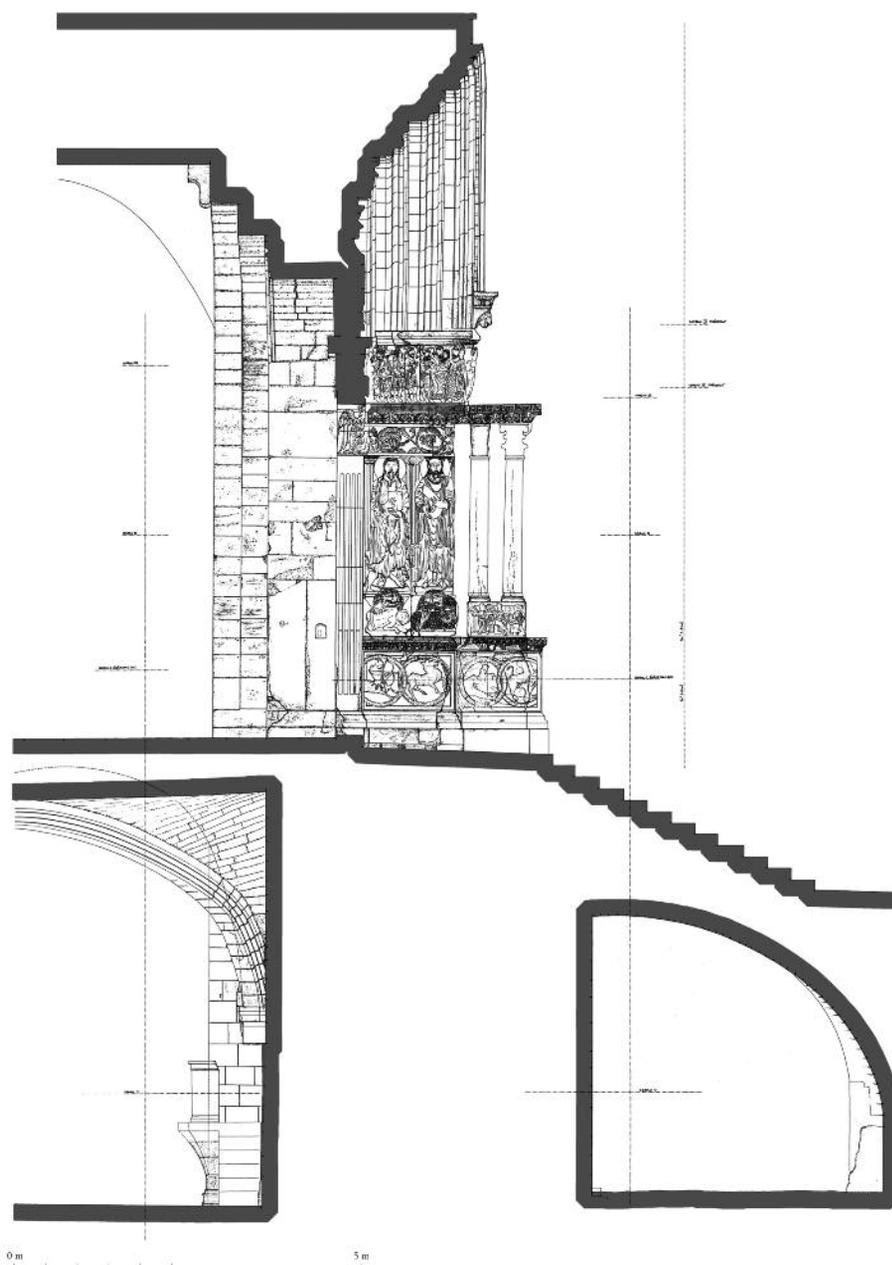


Fig. 5 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, coupe sur le portail central, côté sud (relevé manuel au 20<sup>e</sup> H. Hansen, 1999-2002).

l'accrochage du stuc des parties ajoutées qui sont aujourd'hui perdues. Des restes de ces réparations subsistent en effet aux symboles du Tétramorphe à gauche, l'homme et l'aigle. En revanche, le taureau de Luc à droite est d'origine, confirmant l'authenticité du thème iconographique.

Le linteau, gravement endommagé et complété dans sa partie gauche lors des restaurations de 1650-1655 par l'insertion d'un bloc grossièrement sculpté, conserve

ses extrémités restées in situ<sup>45</sup>. Le trumeau et une grande partie de la corniche au-dessus du linteau appartiennent également aux restaurations du XVII<sup>e</sup> siècle tout comme l'imposte de droite, imitation malhabile de la figure d'aigle de l'imposte homologue. Tous ces éléments sont façonnés dans un même calcaire coquillier à gros grain absent de la sculpture d'origine (fig. 22). Aux destructions du portail central s'ajoutait celle de la voûte contiguë dans la travée occidentale de la crypte,

peut-être à la suite de l'effondrement des parties hautes de l'église supérieure. Quant aux dommages iconoclastes, ils furent accrus en 1794 par le bûchage des têtes des figures, exécuté – à contrecœur – par les sieurs Seignoret et Peyre sur l'ordre de l'ancien curé Laporte, converti en agent zélé de la Terreur<sup>46</sup>.

Si les dommages de la façade, la perte du trumeau et la chute du linteau resté sans soutien, de son imposte sud et des blocs centraux du tympan sont la conséquence directe ou indirecte d'une destruction volontaire, certains désordres à hauteur et au-dessus du cordon terminal relèvent du changement de projet au cours de la construction de la façade. Dans le détail de ces anomalies, il reste toutefois incertain dans quelle mesure les ruptures de niveau de la corniche au-dessus du linteau, à la jonction avec la frise, associées à des changements d'une modénature discordante, les rattrapages à la frise et au linteau et les joints déformés des archivoltes, qui résultent de l'affaissement de leurs claveaux, remontent aux travaux du XVII<sup>e</sup> siècle ou à l'époque médiévale et, dans ce dernier cas, si elles résultent du changement de projet ou des désordres occasionnés par l'instabilité des maçonneries, qui ont pu entraîner des réparations dès le Moyen Âge.

#### L'UNITÉ CONSTRUCTIVE ET CHRONOLOGIQUE DU SOUBASSEMENT

L'analyse archéologique fondée sur le relevé pierre-à-pierre des élévations a notamment montré que les bâtisseurs romans durent tenir compte des problèmes statiques qui se manifestèrent très tôt au cours du chantier. Or, ceux-ci eurent une incidence décisive sur la modification progressive de la partie centrale de l'ouvrage, objet de tant de théories contradictoires et infondées, en raison de la méconnaissance des causes, de la nature et du sens des anomalies – réelles ou imaginaires – comme de l'homogénéité constructive des parties latérales. L'étude des traces laissées par l'abandon du projet de l'avant-corps central, déjà pressenti par la

recherche antérieure, a permis pour sa part de préciser le projet initialement prévu à partir de la modification des registres du décor au fur et à mesure de leur mise en œuvre, transformation qui intervint dès le début de la construction de la façade à partir du niveau de son socle. Les dispositions prises alors pour contrer les effets de l'écartement du portail central, occasionné par l'affaissement partiel du mur occidental, expliquent la mise en attente de cette partie et du voûtement de la travée attenante de l'église inférieure, ainsi que l'incohérence technique et stylistique du parti définitif.

Pendant un siècle de recherches sur la façade de Saint-Gilles, la cohérence de l'ordonnance et du décor du frontispice a souvent été mise en doute. Si les colonnes géminées qui ne supportent aucune superstructure furent d'emblée au centre de cette discussion, la critique portait tout à la fois sur la conception, la construction et la sculpture des portails dans leur ensemble. L'apparence actuelle de la façade est brouillée par divers facteurs : la diversité des matériaux et le degré de leur détérioration respective, la présence de remplois, les destructions intervenues au cours des siècles, les réparations et les restaurations diverses. La dissymétrie héritée du bâti

antérieur, incorporé dans le soubassement, renforce à tort l'impression d'incohérence. Parementé du même moyen appareil que les murs gouttereaux de l'église inférieure (fig. 6 et 7), le soubassement montre que, dès le départ, on prévoyait les tourelles latérales et une forte saillie de la partie centrale, nonobstant la gêne occasionnée par la présence de structures antérieures. De part et d'autre de l'avant-corps dont l'épaisseur atteint 4,80 m, l'épaisseur croissante du soubassement (3,50 m au nord contre 3,30 m au sud), est égalisée à 3,30 m par une arase située à 2,30 m au-dessus du niveau du sol actuel. À l'extérieur comme à l'intérieur, les deux premières assises de la

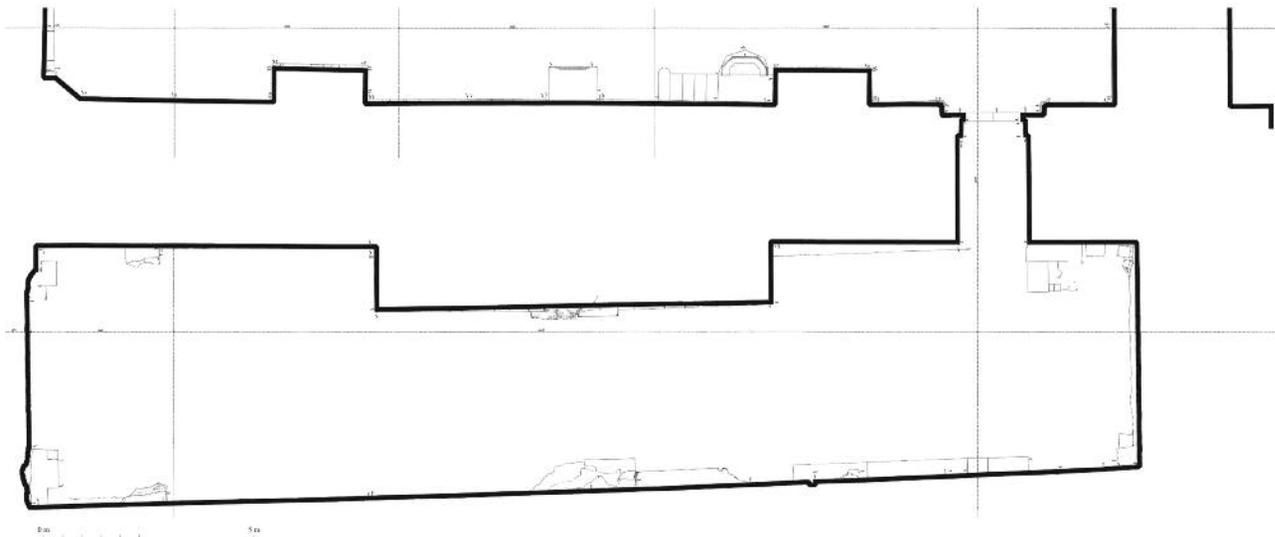


Fig. 6 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, plan du soubassement (relevé manuel au 20<sup>e</sup> H. Hansen, 1999-2002).

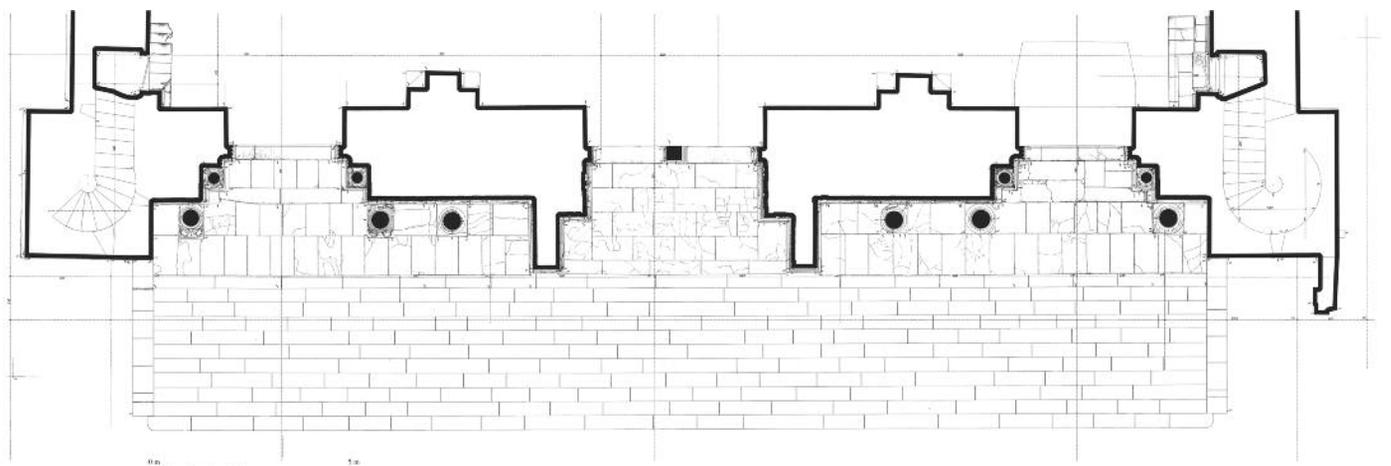


Fig. 7 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, plan au niveau du socle cannelé de la façade (relevé manuel au 20<sup>e</sup> H. Hansen, 1999-2002).

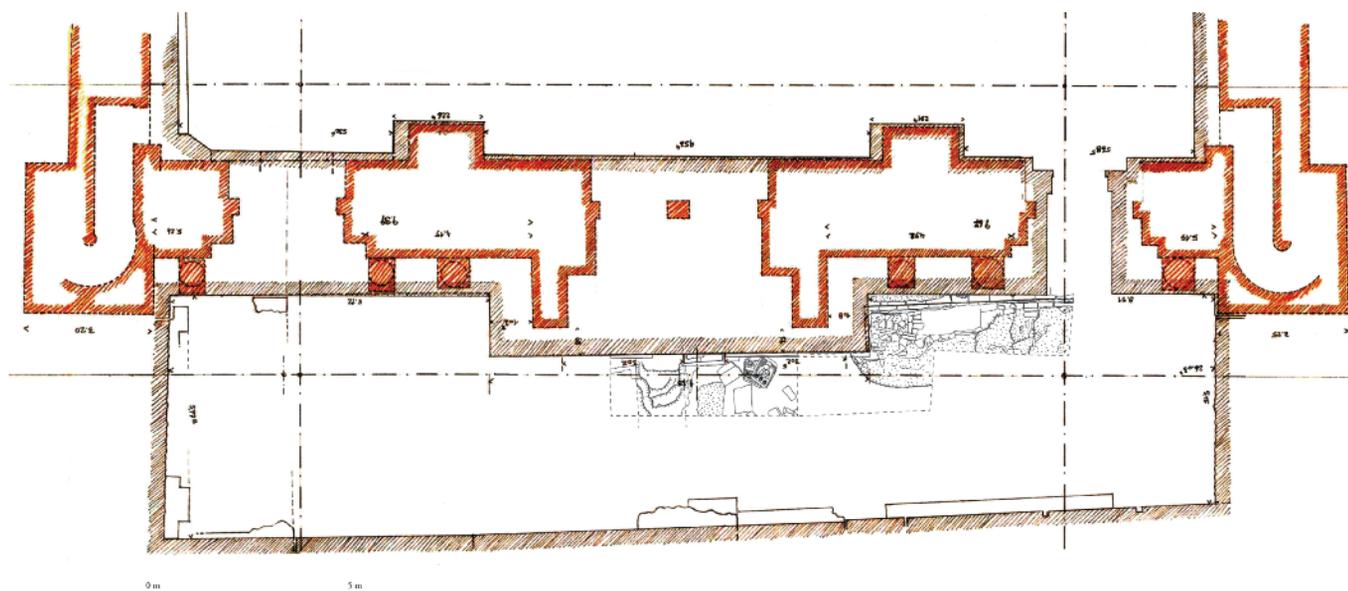


Fig. 8 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, superposition des plans du soubassement et du socle (relevé manuel au 20<sup>e</sup> H. Hansen, 1999-2002, intégrant le relevé des fondations dégagées en 2004, C. Markiewicz, 2004).

façade au-dessus du soubassement, situées 4m plus haut, forment la base de la construction et définissent le plan des trois portails avec les piédestaux saillants de part et d'autre du portail central dont les dimensions modestes contrastent avec la puissance des maçonneries sous-jacentes. La pose des blocs des deux faces du mur occidental est homogène et s'accorde parfaitement d'un parement à l'autre. Le parement intérieur, qui respecte le niveau des piédroits des portails latéraux, fut donc posé à partir de ces derniers (fig. 8).

Le plan révèle à son tour une nette dissymétrie des bas-côtés, de largeur inégale <sup>47</sup>. Elle apparaît aussi bien sur la face interne du mur occidental, avec un écart de près de 60 cm, que sur sa face extérieure, où la différence n'est que de 36 cm. La massivité des murs et des piliers engagés laissait une certaine marge de manœuvre aux bâtisseurs, conscients de ce défaut, pour corriger le plan de l'église supérieure en égalisant la largeur dans l'œuvre des deux collatéraux. L'épaisseur du mur gouttereau septentrional fut à cet effet réduite progressivement pour n'atteindre que 1,95 m contre 2,10 m au mur sud à l'église supérieure. En reculant le parement intérieur par à-coups successifs et en décalant la

pile engagée septentrionale vers le sud, on parvint à donner aux deux bas-côtés une largeur quasiment identique de 6,40 m.

Si la symétrie des collatéraux était de toute évidence un objectif à atteindre au niveau de l'église supérieure, la dissymétrie du plan de l'église inférieure reflétait des contraintes interdisant l'égalité des bas-côtés. Divers indices suggèrent que le mur nord de la crypte repose sur un mur plus ancien, peut-être situé dans l'alignement du mur au nord de l'espace aujourd'hui abrité sous l'escalier, et qui appartient de toute évidence à un édifice antérieur à l'abbatiale romane. Des considérations d'ordre esthétique ont cependant pu jouer un certain rôle pour la crypte et les subdivisions de son espace intérieur, en particulier pour les deux travées septentrionales situées à l'écart des zones centrales mais accueillant l'escalier d'accès et son éclairage.

Ces différences dimensionnelles divergentes ne furent pas sans conséquences pour la façade occidentale dont l'extension vers le nord était limitée par la tourelle d'angle. Celle-ci fut décalée de 40 cm par rapport à ses fondations alors que la tourelle méridionale respecte l'aplomb exact de l'angle nord-ouest de ses fondations. Le décalage de la tourelle nord s'avéra pourtant insuffisant et eut pour

conséquence la dissymétrie des portails latéraux, ainsi que le rétrécissement intentionnel et visible de certains éléments constructifs tels que la rangée des grandes colonnes.

La mise au jour des fondations lors des fouilles conduites en 2004 au pied du soubassement de la façade a permis de préciser les causes des perturbations observées lors de l'étude des élévations <sup>48</sup>, en « révélant la présence, à l'aplomb de la fissure, de constructions arasées désignant un état antérieur à la construction de l'abbatiale du XII<sup>e</sup> siècle. À cet endroit, la masse considérable constituée par la façade et son massif saillant est dépourvue de fondations et l'effet de poinçonnement diagnostiqué et conjugué à d'autres facteurs probable (nature instable du sous-sol, topographie) paraît expliquer le phénomène » <sup>49</sup>. De part et d'autre de cet élément antérieur, d'équerre avec le mur occidental de l'église <sup>50</sup>, la fondation de ce dernier, construite en tranchée étroite, est au moins partiellement composée de pierres remployées, dont certaines arborent un décor d'entrelacs de date incertaine (époque carolingienne, pré- ou protoromane). Au-dessus de ces assises de fondation irrégulières, hétérogènes et partiellement inclinées, l'élévation

en moyen appareil débute par une arase <sup>51</sup> qui rattrape des dénivellations de plusieurs centimètres en rétablissant l'horizontale du lit d'attente. Ce niveau de correction, cohérent sur l'ensemble des fondations, assure le raccord entre les composantes hétérogènes tout au long du mur ouest de la nouvelle église, tout en redressant les désaxements amorcés à plusieurs reprises dans les fondations (fig. 9). C'est à l'assise suivante que commence le soubassement

de la façade proprement dit, dont le parement très soigné en moyen appareil à joints très fins était certainement destiné à être visible <sup>52</sup>. Chaînée avec le mur méridional de l'église inférieure, cette partie du soubassement fut construite avec celui-ci <sup>53</sup>, comme l'attestent les arases de nivellement entre les assises des deux parements extérieur et intérieur, qui s'étendent de la façade au mur latéral sud à intervalles réguliers. Jusqu'à l'assise précédant les bases des

colonnes principales du portail occidental, le soubassement et les murs gouttereaux furent élevés ensemble au cours d'une même phase de chantier, conduite en plusieurs étapes (étape 2) [fig.10] <sup>54</sup>. Les assises des parements intérieur et extérieur des murs ouest et sud de la crypte sont en effet continues et souvent de hauteur identique. Une de ces assises, celle qui contient le bloc de l'inscription relatant la fondation de 1116 <sup>55</sup>, redresse l'axe du mur occidental

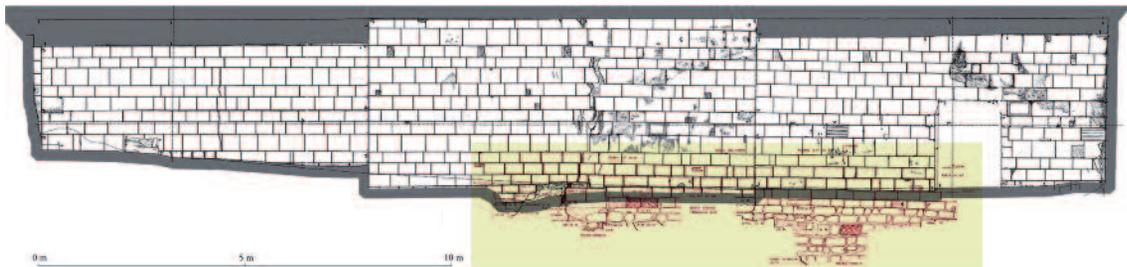


Fig. 9 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, détail du soubassement (relevé manuel H. Hansen, 1999-2002, intégrant le relevé des fondations dégagées en 2004, en jaune transparent, C. Markiewicz, 2004).

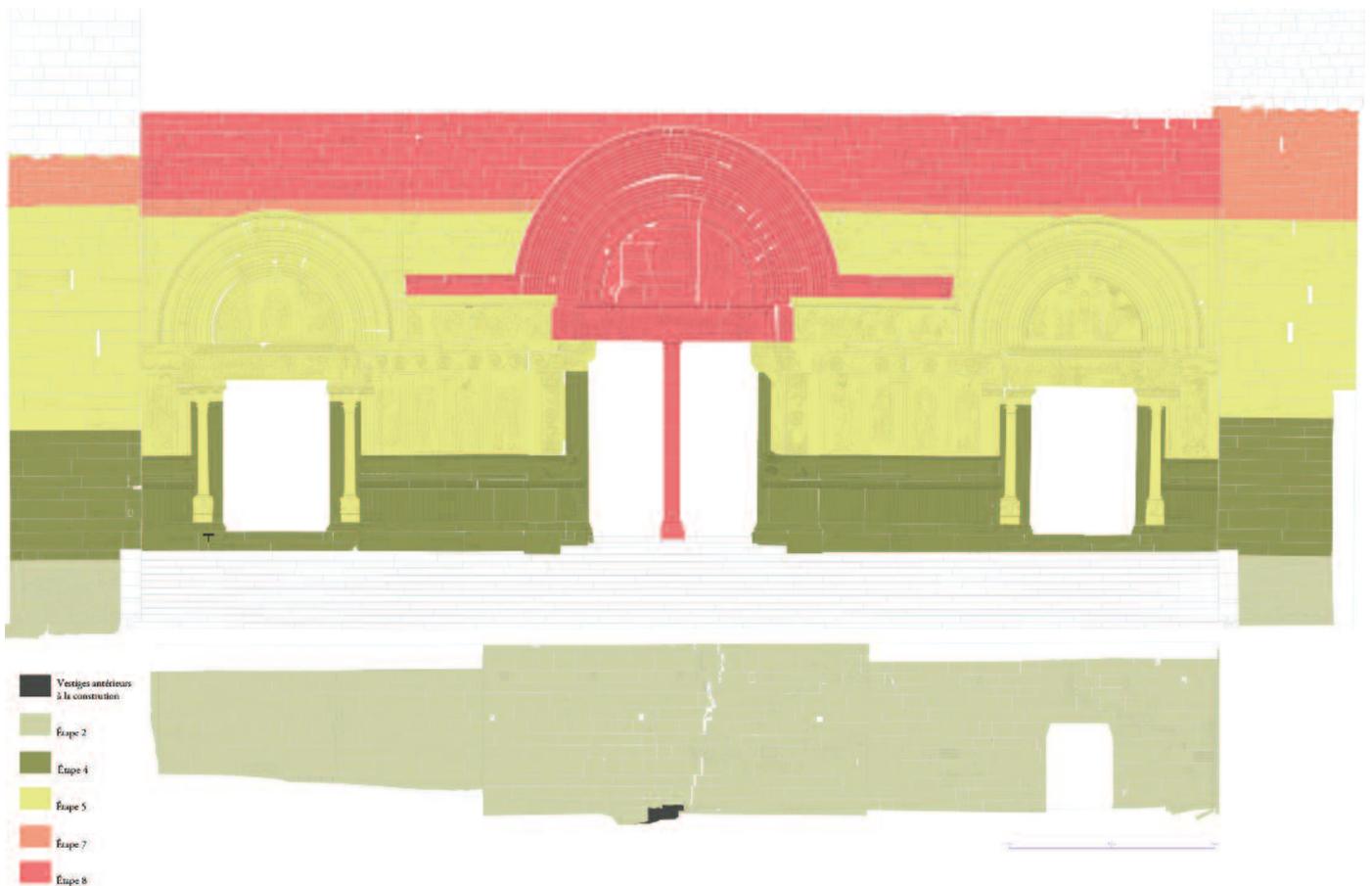


Fig. 10 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, chronologie relative sans prise en compte des restaurations (H. Hansen, 2009-2011 ; vectorisation L. Maggiori, 2011 à partir du relevé manuel de H. Hansen, 1999-2002).

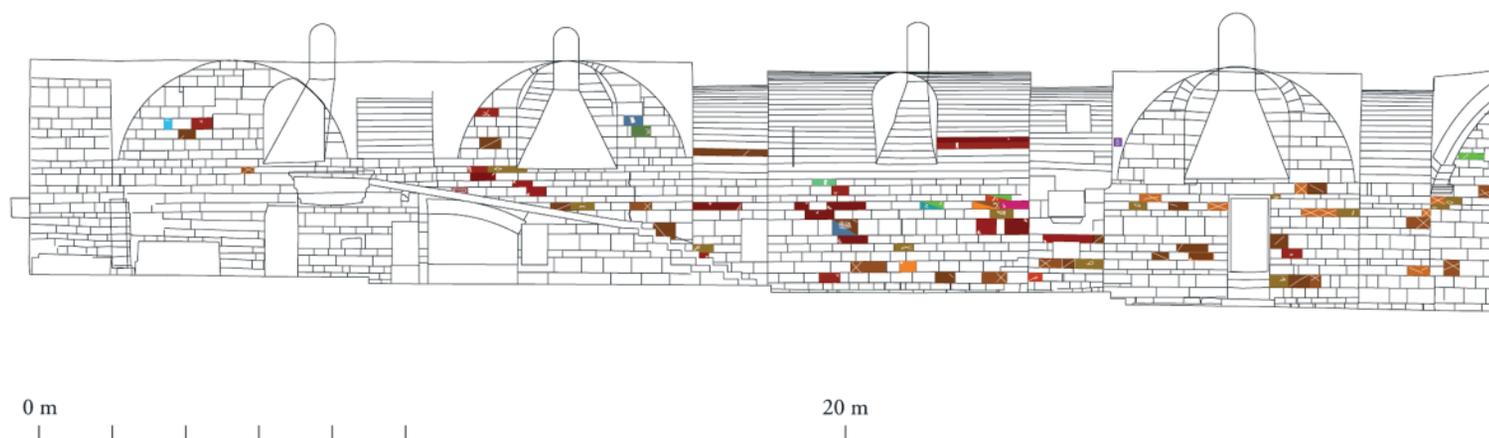


Fig. 11 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, parement intérieur des murs sud et ouest. L'homogénéité des assises des deux murs est confirmée par la répartition des signes lapidaires (relevé numérique et cartographie H. Hansen, 2009-2011).

pour réduire son épaisseur inégale, de 3,50 m au nord et de 3,30 m au sud, à une épaisseur constante de 3,30 m. Ce changement qui s'accompagne, à une assise près, du remploi massif dans le mur gouttereau de blocs partiellement retaillés prélevés sur un autre édifice – dont le bloc épigraphique – entraîne donc un retrait progressif du soubassement de la façade du nord au sud. De ce fait, la saillie de la partie inférieure, qui atteint jusqu'à 20 cm à l'intérieur et 5 cm au parement extérieur, disparaît au sud du vaisseau central.

La régularité des assises, des formats des pierres et des niveaux d'arase relève d'une organisation cohérente et stricte de la mise en œuvre, signe d'un chantier dont la

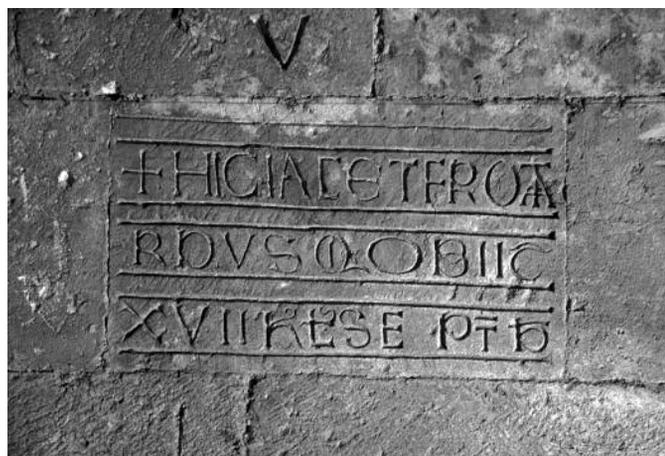
continuité, surtout entre la façade et les deux travées occidentales du mur gouttereau sud, est confirmée entre autres par la présence d'un groupe cohérent de signes lapidaires<sup>56</sup>. Ceux-ci sont cependant moins fréquents au nord où l'on trouve une plus forte proportion de blocs en remploi retaillés<sup>57</sup> (fig. 11)<sup>58</sup>. L'homogénéité des parements jusqu'à près de 6,50 m au-dessus des fondations, hauteur supérieure d'environ 1,20 m à celle du sommet des voûtes mais correspondant au sol de l'église haute. Si l'étude archéologique met en évidence la complexité de la genèse de la crypte et de son voûtement, dont la forme définitive diffère de celle prévue dans le projet initial, aucun indice

concret ne révèle un hiatus significatif. Ceci pose la question de la date des inscriptions funéraires (fig. 12 et 13) gravées dans des blocs du socle de la façade. Millésimées de 1142 dans deux cas et attribuées à des sépultures antérieures à 1129 dans les trois autres, ces inscriptions ont toujours été considérées comme un *terminus ante quem* pour le début de la construction de l'abbatiale actuelle, bien que le faisceau des indices archéologiques conduise à situer celle-ci dans la seconde moitié voire le dernier tiers ou le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>, et plus probablement dans les années 1170-1180, si l'on en juge d'après les comparaisons stylistiques avec des ensembles datés<sup>60</sup>. Aucune de ces inscriptions ne semble donc



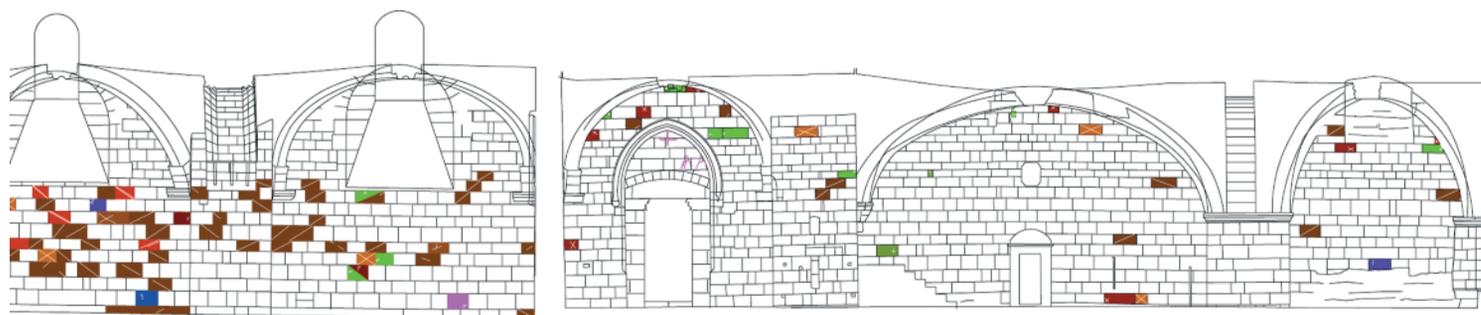
Cl. H. Hansen.

Fig. 12 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatiale, soubassement de la façade occidentale : inscription funéraire de *Petrus de Brozet*.



Cl. H. Hansen.

Fig. 13 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatiale, soubassement de la façade occidentale : inscription funéraire de *Frotardus*.



pouvoir être mise en relation avec le processus constructif de l'édifice actuel.

#### LES DOMMAGES STRUCTURELS ET LEURS CONSÉQUENCES

Nonobstant la cohérence constructive, la mise en œuvre du soubassement de la façade et des parties attenantes de l'église inférieure se heurta à d'importantes difficultés. Il existe des dommages structurels qui ne se limitent pas à la seule lézarde bien visible dans l'avant-corps central (fig. 14). On distingue en effet d'autres fissures ; les relevés pierre-à-pierre révèlent pour leur part que les désordres durent se manifester dès le départ de la construction en élévation au-dessus des fondations. De ce fait, l'inclinaison partielle des assises de la façade à partir de la lézarde, beaucoup plus prononcée vers le sud que vers le nord, fut rattrapée à plusieurs reprises. Un premier

niveau de correction est repérable à la hauteur de l'imposte des voûtes de la crypte, puis au niveau du portail central de l'église supérieure et à plusieurs niveaux successifs dans les tourelles d'angle, où l'inclinaison est particulièrement prononcée, ainsi que dans les parties hautes de la façade, au-dessus des archivoltes, où elle fut, en partie, compensée par la hauteur des blocs. À cela s'ajoutent des adjonctions tardives telles que l'enfeu de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle aménagé dans le mur occidental du collatéral sud et le passage percé en sous-œuvre dans ce dernier au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les montants verticaux coupent les assises romanes inclinées. Or, le défaut d'aplomb de ces deux ouvertures trahit la continuité des mouvements qui s'étaient déjà considérablement atténués au XIX<sup>e</sup> siècle, bien que la fissuration des bouchons et témoins insérés dans la lézarde médiane du soubassement prouve que le processus n'est pas parvenu à son terme.

#### LA FISSURATION DES PAREMENTS DU MUR OCCIDENTAL

Dans le parement externe, une lézarde béante fend le soubassement en deux. Large de 4 cm à la base, elle augmente de bas en haut jusqu'à atteindre une largeur de 11 cm à l'endroit où elle est masquée par la voûte en demi-berceau sous l'escalier. Au nord de son point de départ, le soubassement de la façade s'appuie, non pas sur une structure homogène et continue en pierre de taille, mais sur la fourrure de ce qu'il faut interpréter comme un mur à double parement plus ancien, orienté est-ouest et qui pourrait être lié à un vestige similaire incorporé dans le mur d'appui de la voûte de l'escalier, à 5 m environ plus à l'ouest<sup>61</sup>. Ce mur se poursuit probablement sous la façade en direction de l'est car la première des assises de la face intérieure du mur présente dans son alignement une maçonnerie irrégulière, elle aussi remployée dans les fondations de la façade romane. Ce

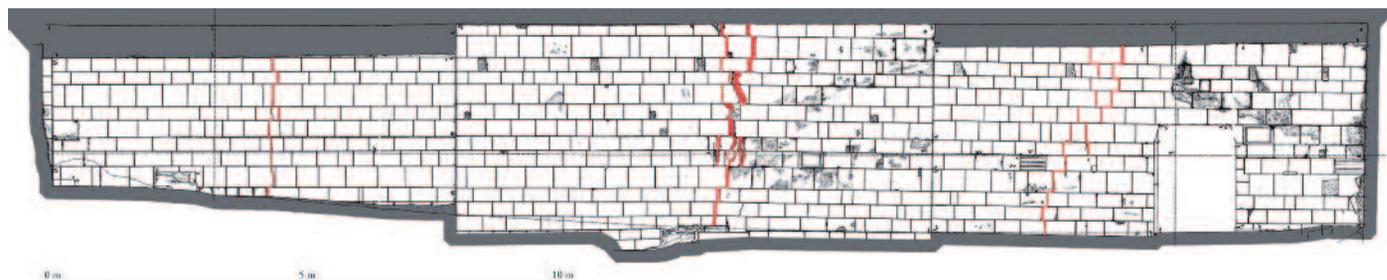


Fig. 14 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, soubassement de la façade occidentale, avec mise en évidence des lézardes, relevé manuel (H. Hansen, 1999-2002).

vestige dut faire l'effet d'un pivot sous le soubassement, dont la fragilité est révélée en outre par deux autres fissures moins évidentes, situées respectivement au centre des deux parties latérales du mur occidental en retrait de l'avant-corps médian. Celle du nord, qui jouxte cinq blocs de taille réduite formant saillie sur le parement, pourrait relever d'un tassement inégal dû au réemploi de maçonneries plus anciennes. À l'instar de la lézarde principale, elle suit une trajectoire verticale, avec quelques décrochements mineurs, et atteint une largeur de près de 4 cm avant de disparaître derrière la voûte. La lézarde méridionale, située à gauche du passage créé au XIX<sup>e</sup> siècle et répartie sur plusieurs joints verticaux, pourrait être liée aux fondations de l'ancienne galerie nord, dont des restes auraient été incorporés dans celles de la façade <sup>62</sup>.

La gravité des désordres montre l'existence de contraintes au sein des maçonneries, contraintes dont le cours des joints horizontaux permet d'évaluer l'intensité. L'affaissement des assises du soubassement de la façade de part et d'autre de la lézarde centrale est moins important au nord qu'au sud. Vers le sud les lits déclinent de 13,5 cm sur une longueur de 12,50 m, tandis qu'ils ne perdent que 4 cm sur une longueur de 13,30 m vers le nord. De même, les fissures latérales marquent un changement plus prononcé au nord qu'au sud. Du côté nord, les assises restent horizontales jusqu'à la tourelle d'angle, mais elles perdent 2 cm sur les 3,20 m de la largeur de la tour à hauteur du socle de la façade au-dessus de la voûte de l'escalier. On retrouve le même effet au sud de la grande lézarde centrale : l'inclinaison des joints horizontaux reste constante jusqu'à la fissure de la partie méridionale, où un changement de tassement l'atténue jusqu'à la tourelle d'angle, dont la masse augmentée par le clocher moderne, semble avoir renforcé l'effet, comme le montre le cours de ses assises à hauteur du portail. En effet, l'importance des affaissements est sensiblement accrue dans cette zone, dans la mesure où les assises perdent 5 cm sur la distance comparativement faible de 2,80 m entre les deux angles de la tourelle. Dans le parement intérieur, des fissures secondaires apparaissent à peu près aux mêmes endroits <sup>63</sup>.

Notre constat met d'ores et déjà en évidence une situation complexe, tributaire des problèmes suscités par la conception des fondations et la présence de structures antérieures arasées. Les divers désordres du mur occidental, qui accusent l'incidence du réemploi de différents vestiges d'édifices antérieurs dans les fondations de l'abbatiale romane, confirment les informations fournies par les sondages archéologiques.

#### CORRECTIONS DES DÉSORDRES AU COURS DU CHANTIER DE CONSTRUCTION

##### *Le soubassement de la façade occidentale*

Les ouvertures pratiquées après-coup dans la partie méridionale du soubassement permettent de restituer le degré d'inclinaison des assises lors de leur mise en œuvre. Différents indices laissent supposer que les problèmes induits par la conception des fondations furent connus dès le départ du chantier. Ainsi, dans le parement extérieur du soubassement, au-dessous des premières assises de l'avant-corps et au nord de la lézarde centrale, deux assises de

fondation, fortement inclinées, s'appuient sur des vestiges plus anciens. L'édifice du XII<sup>e</sup> siècle repose sur cette assiette instable par l'intermédiaire d'une assise de blocs trapézoïdaux qui rattrapent une déclivité de plusieurs centimètres, ce qui montre que les désordres furent corrigés en toute connaissance de cause (fig. 14).

Si ces observations confirment la prise en compte des problèmes de stabilité de l'édifice au plus tard lors de la mise en œuvre des portails, le remplacement des voûtes d'arêtes initialement prévues par un voûtement sur croisées d'ogives pourrait avoir été une conséquence directe des mêmes dommages. À l'intérieur, d'autres corrections apparaissent, en effet, dans les parties supérieures de l'église basse, notamment dans le secteur méridional. Au niveau de la crypte, partant des premières assises visibles au dessus du sol, l'inclinaison des joints horizontaux reste relativement constante sur toute la hauteur du mur, à l'exception de quelques irrégularités imputables non seulement aux imperfections de la mise en œuvre mais, vraisemblablement, à l'impact des contraintes du terrain et du bâti antérieur sous-jacent <sup>64</sup>. Cependant, les impostes servant d'appui aux ogives, insérées ultérieurement, alors

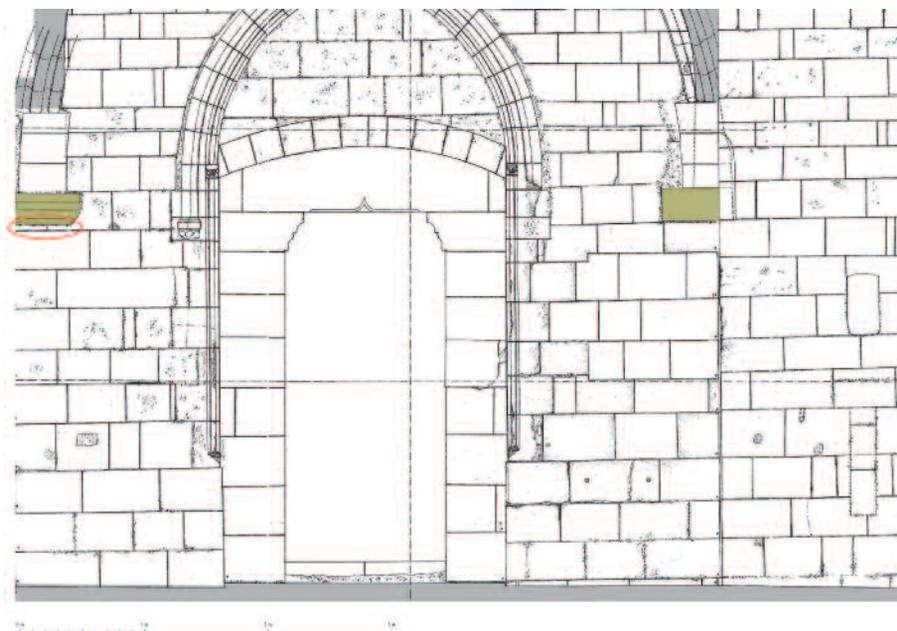


Fig.15 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatiale, revers de la façade occidentale, parement du collatéral sud : corrections au niveau avec indication des consoles (H. Hansen, 1999-2002).

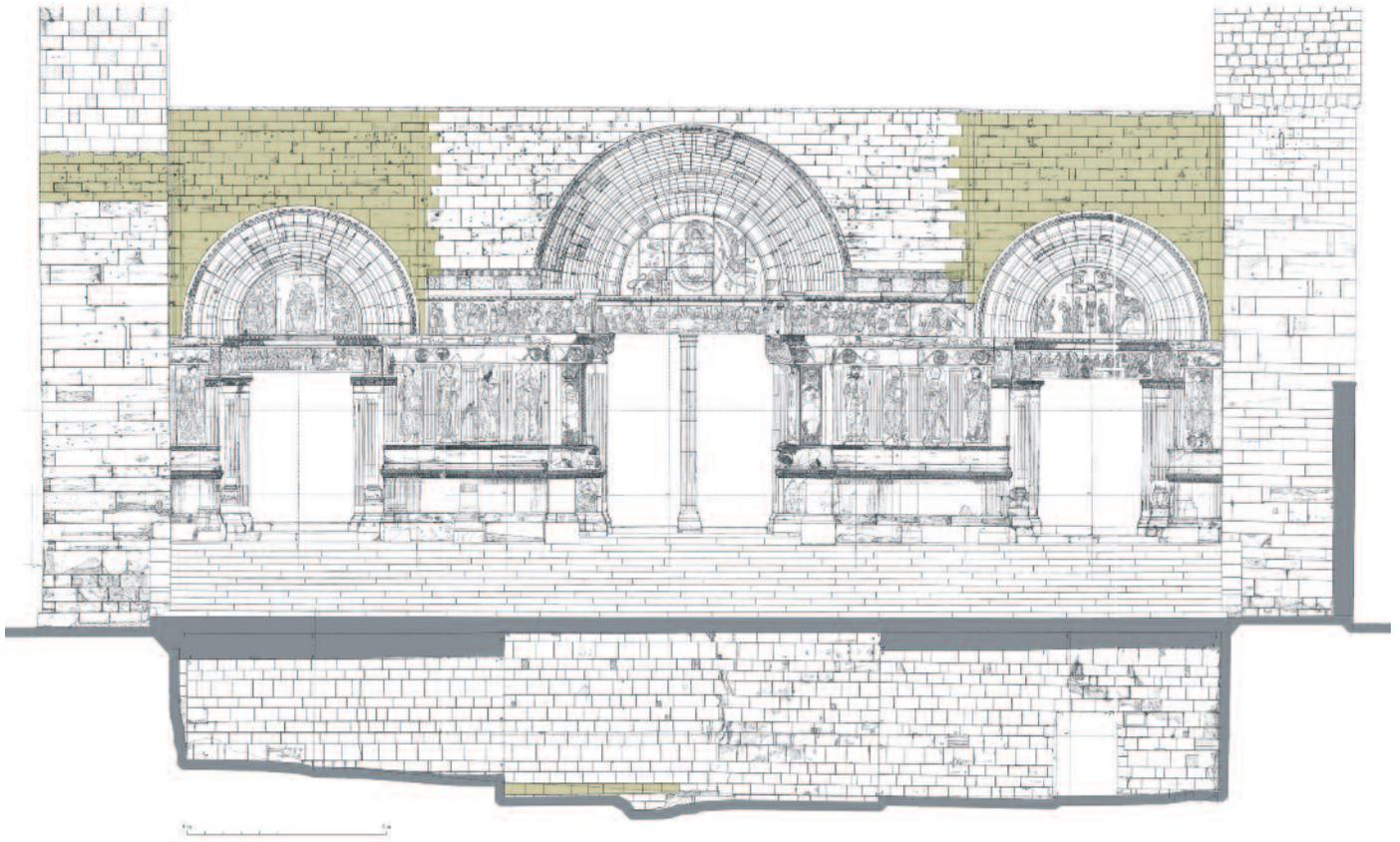


Fig. 16 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, détail des corrections au niveau des parties hautes (H. Hansen, 1999-2002).

que la quatrième étape de construction atteignait la hauteur du socle cannelé de la façade, furent apparemment nivelées pour rattraper la déclivité des assises<sup>65</sup>. On constate en effet que les impostes, dont l'épaisseur est inférieure de plusieurs centimètres à la hauteur d'assise de 29-30 cm, sont alignées sur le lit de pose au nord et sur le lit d'attente au sud, pour atteindre le même niveau que l'imposte symétrique au nord, supérieure de 4 cm pour une distance de 4,70 m (fig. 15). Encastré après coup dans le mur, l'enfeu gothique, dont les bases aplaties, les profils toriques et le décor végétal des chapiteaux et consoles affichent la fin du XIII<sup>e</sup> ou la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, permet de mesurer l'évolution des mouvements de la façade depuis l'époque de la construction puisque ses piédroits, hauts de 230 cm du congé du chanfrein à l'imposte, compensaient alors une dénivellation des assises qui avait déjà atteint 2 cm. Le même constat vaut pour la

porte percée au XIX<sup>e</sup> siècle dans la niche gothique, car l'affaissement avait progressé entre-temps : la différence d'axe entre l'embrasure de l'enfeu et les piédroits de la porte, hauts de 264 cm, s'élève à 2 cm, autrement dit à 4 cm par rapport à l'inclinaison des assises du mur roman, le tassement s'étant ralenti au cours des cinq siècles qui s'étaient écoulés depuis l'aménagement de l'enfeu.

#### *Corrections dans la façade au-dessus du soubassement*

Les nivellements d'assise constatés à hauteur du socle de la façade et dans l'enveloppe des tourelles latérales, où l'inclinaison est particulièrement importante, se précisent dans les zones supérieures, à la faveur d'un chantier qui progressait de toute évidence de manière rapide et continue. À la hauteur des archivoltes, des

corrections plus importantes, y compris par la retaille des blocs, pourraient en revanche correspondre à des interruptions significatives. Ces rattrapages sont d'abord minimes, au point d'être absorbés par la qualité médiocre de la maçonnerie : à la hauteur du lit d'attente du socle cannelé, les assises des tourelles compensent un dénivellement de 3 cm. À l'assise suivante, le rattrapage est réduit à 1 cm, puis il disparaît pour revenir à plusieurs reprises, réduisant ainsi l'impact d'une mesure compensatoire qui s'affirme ensuite avec un changement d'appareil : des assises nettement plus hautes au niveau de la corniche à décor animalier qui court sous les archivoltes (fig. 16 et 17).

Il s'agit bien de corrections intentionnelles, réalisées au cours de la mise en œuvre. À l'arrière du pilastre cannelé méridional du portail majeur, dont le lit d'attente s'aligne sur une des assises du parement intérieur, l'introduction d'un

module d'assise nettement plus important, accompagné d'un changement de signes lapidaires, va de pair avec un redressement à la verticale du piédroit dont la partie inférieure penche de plusieurs centimètres vers le sud. La correction au niveau des linteaux des portails latéraux marque la reprise de

l'étape 5, qui vit la mise en œuvre des premières voûtes sur croisée d'ogives de l'église inférieure. Une remise d'aplomb similaire, plus forte au nord qu'au sud, différencie la partie supérieure des tourelles latérales : le flanc gauche de la tourelle méridionale est redressé à la verticale

jusqu'à une hauteur d'environ 2,60 m, en introduisant des corrections sensibles au nord de la tourelle sud et au-dessus de l'archivolte voisine, notamment par un épaississement progressif de la moulure qui relie la tourelle au mur : mesure compensatoire prévue dès la taille des blocs, à partir de la

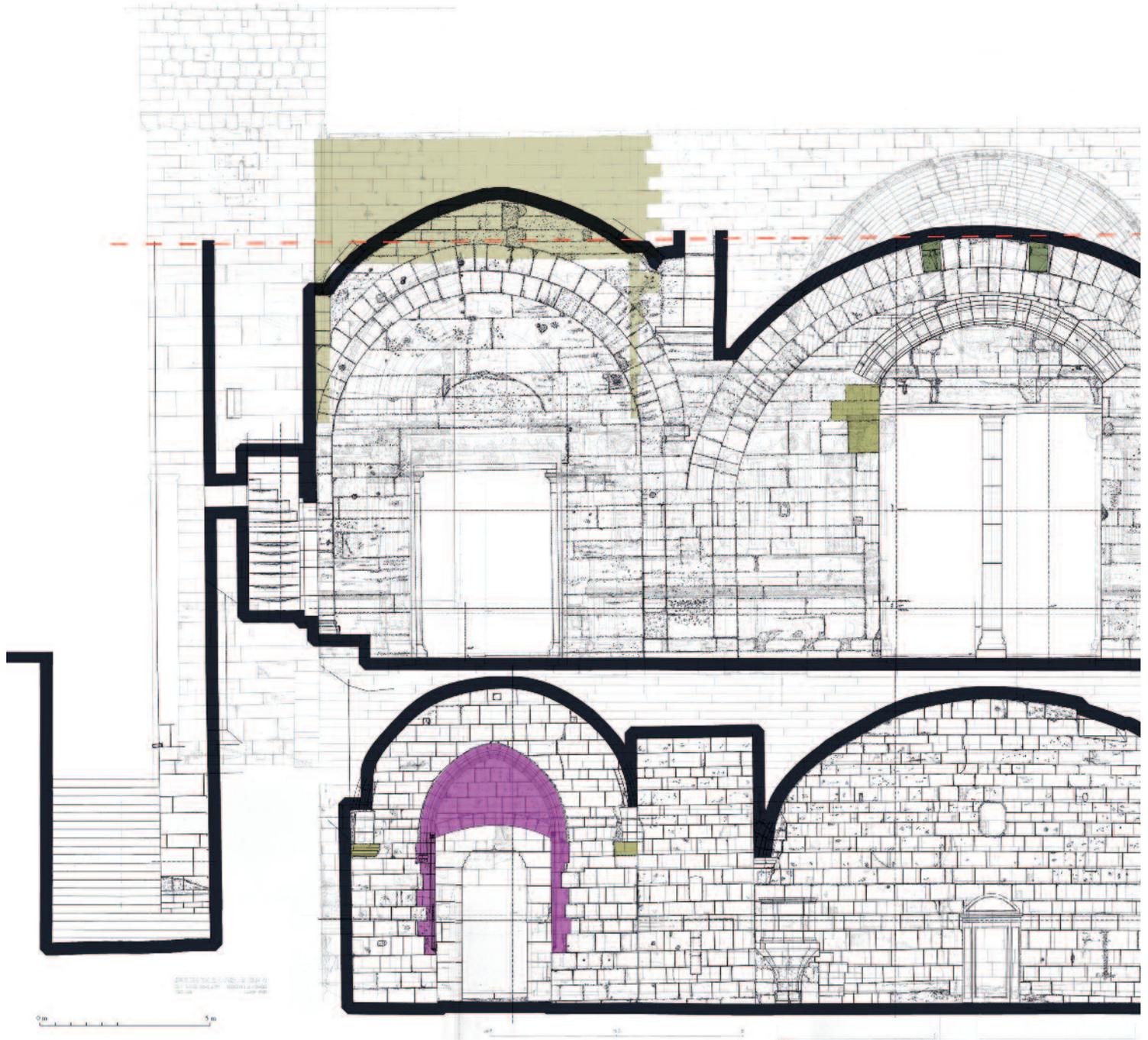


Fig. 17 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale. Relevé manuel au 20<sup>e</sup>, superposition des élévations intérieure et extérieure. Corrections des assises sur différents niveaux, en vert, et correction du nivellement à hauteur de l'enfeu gothique, en violet (H. Hansen, 1999-2002).

première assise au-dessus de la corniche animalière. Autour des portails, en revanche (socle cannelé, registre des apôtres, frise de rinceaux, tympan, corniche animalière et frise de la Passion), les corrections sont quasi absentes en dessous de cette frise, ce qui suppose une

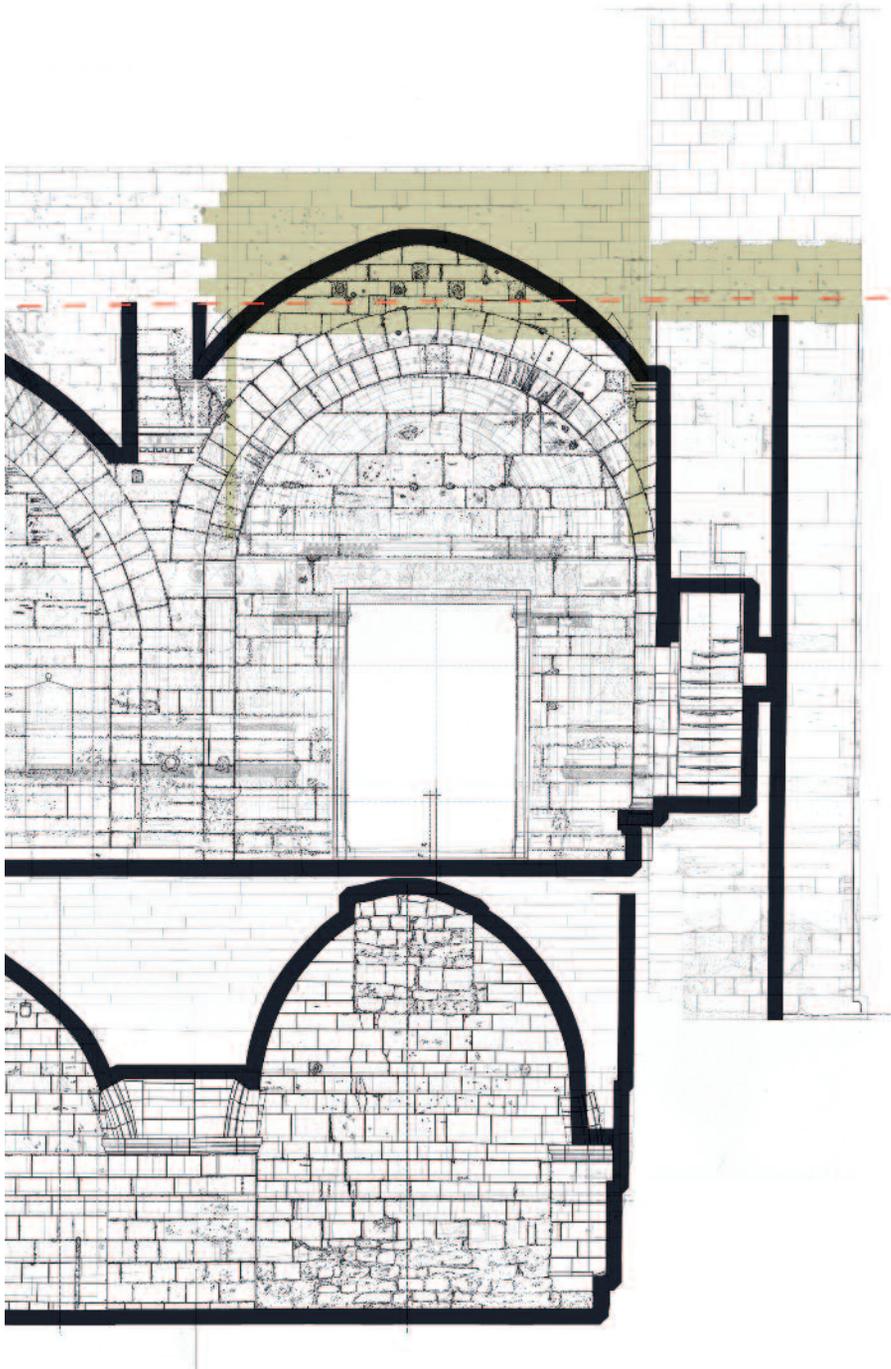
mise en œuvre rapide et cohérente. On ne peut exclure que l'édification des tourelles ait devancé celle du mur, en laissant en attente les parties hautes avec les archivoltas.

La doucine verticale au contact de la tourelle sud s'élargit progressivement de

29 à 35 cm de son début à la dernière assise en place. Au-dessus des archivoltas latérales, le parement compense à son tour l'inclinaison des assises, qui atteint 6 cm entre la tourelle méridionale et l'avant-corps central où, comme au nord, elle est moins prononcée. Il faut donc supposer que la reprise des tourelles, réalisée lors de l'étape 7, progressa plus vite que la façade dans un premier temps, préparée au sud par une harpe d'attente régulière dont on ne trouve toutefois pas de trace du côté nord.

Au sommet des trois arcs aveugles intérieurs<sup>66</sup>, la reprise marque le passage de l'étape 5 à l'étape 7 (fig. 10). À ce niveau, l'arase qui égalise les assises du nord et du sud par des blocs retaillés compense une déclivité de 5,5 cm des deux côtés, et les proportions des blocs deviennent sensiblement plus régulières, proches d'un format normé<sup>67</sup>. Dans les trois parties de la façade, la réaction inégale à la trajectoire oblique des assises, homogènes sur toute la largeur au niveau du décor sculpté, n'est pas nécessairement imputable à un avancement inégal du chantier ni à son interruption provisoire. La raison de certaines contradictions doit sans doute aussi être cherchée dans la logique, ou dans les aléas d'un grand chantier, ainsi que dans les différentes manières de faire, dictées par des impératifs d'ordre économique ou par les stratégies constructives des équipes, sous-équipes ou spécialistes affectés à telle ou telle tâche spécifique, et réagissant aux problèmes statiques. Aussi faut-il restituer une construction par étapes, progressant du mur gouttereau vers la tourelle d'angle, et de celle-ci au mur occidental, en laissant temporairement en attente la façade entre les tourelles. Ceci expliquerait le fait que la tourelle méridionale ait continué à être élevée avec des assises inclinées vers le mur gouttereau sud, tandis que son angle nord est redressé à la verticale, avec une mise d'aplomb encore plus marquée au-dessus de l'archivolte du portail méridional grâce à l'élargissement des deux moulures verticales en doucine (fig. 18)<sup>68</sup>.

L'absence de correction de la pente constante de la façade depuis le seuil jusqu'à l'imposte des archivoltas latérales dénote une mise en œuvre continue et



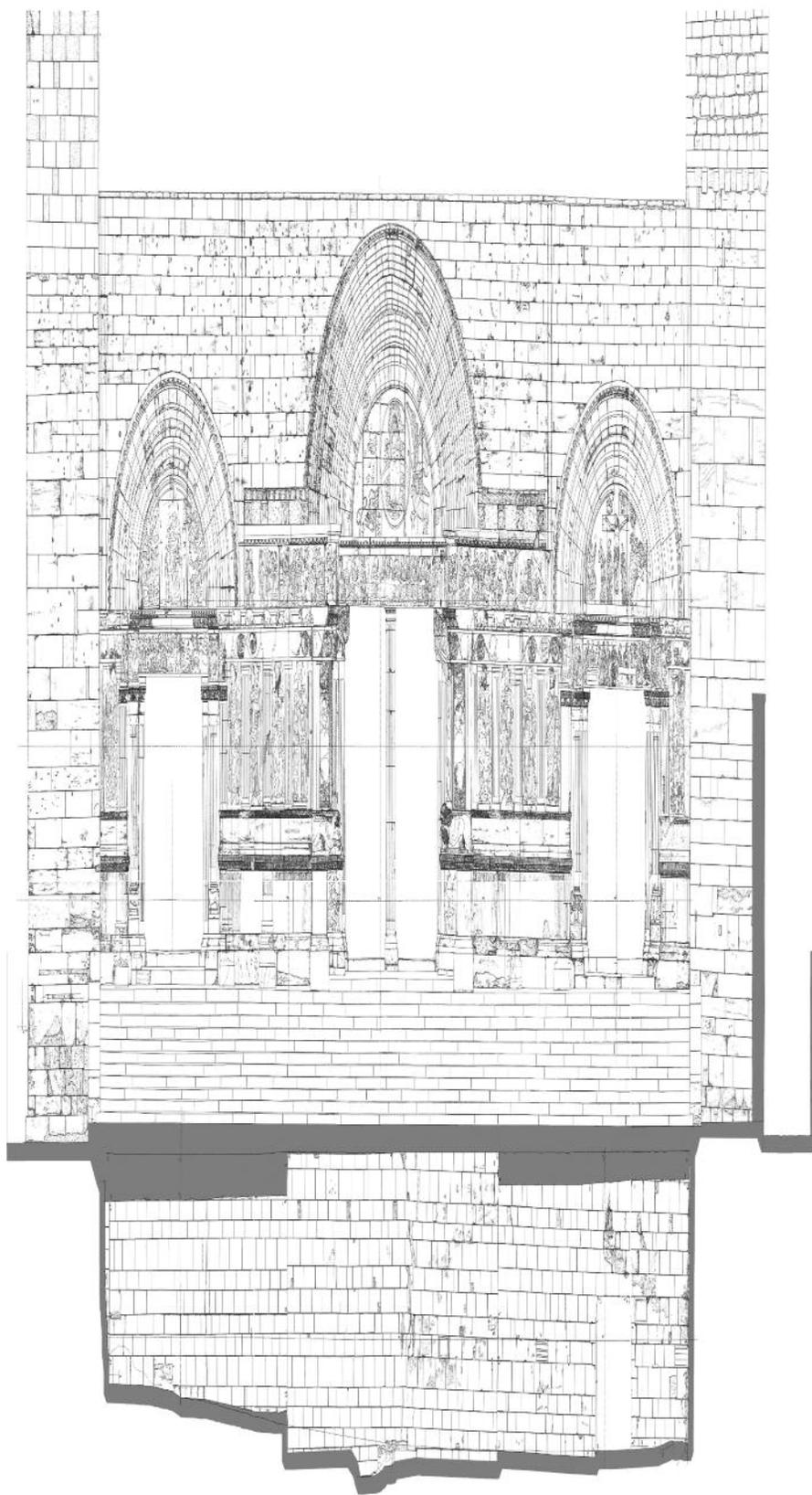


Fig. 18 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale. Relevé manuel, élévation extérieure. Dessin comprimé mettant en évidence l'inclinaison de la façade (H. Hansen, 1999-2002).

rapide, à l'encontre du chantier perturbé par des changements plus ou moins significatifs qui avait été imaginé par la recherche ancienne. En revanche, la remise d'aplomb des éléments verticaux dans la partie supérieure, lors d'une nouvelle étape accompagnée d'un changement d'appareil, atteste la prise en compte de la gravité de problèmes statiques que les bâtisseurs ne pouvaient ignorer davantage. L'arase au-dessus des archivoltes latérales, qui remet à l'horizontale les assises de la partie sommitale du parement (fig. 15), correspond à un changement d'appareil qui marque une césure nette dans la construction, préparée dans le parement intérieur par l'abaissement considérable de l'arc aveugle central pour aligner son sommet sur celui des arcs latéraux (fig. 19). La hauteur du sommet de l'arc central devant répondre à celle d'arcs latéraux moins larges, sa naissance fut placée nettement en-dessous des leurs, et on adopta un tracé segmentaire, au lieu d'un arc en plein cintre. En s'élevant à une plus grande hauteur, celui-ci aurait assuré une meilleure transmission des charges sur les piédroits, tandis que le choix d'un arc segmentaire engendrait d'importantes poussées horizontales sur les appuis, risquant ainsi de renforcer les mouvements de la maçonnerie. Quelle contrainte architecturale ou constructive a donc pu inspirer une telle solution ?

La hauteur égale des arcs eut forcément une incidence sur l'ordonnance de la partie supérieure de la façade. On serait tenté d'imaginer un passage ou une galerie haute au revers de la façade, comme à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, mais aucune porte ne fut apparemment prévue à ce niveau dans les escaliers. L'arc central aurait alors pu s'élever davantage, car ce n'est que deux mètres plus haut, et au-dessus de l'archivolte du portail principal, que le sens des marches de la tourelle sud aurait permis un tel dispositif, pour lequel la maçonnerie refaite au XVII<sup>e</sup> siècle ne livre aucun indice <sup>69</sup>.

Au sommet de l'arc central intérieur, deux grands corbeaux ont été intégrés aux claveaux. Distants de 1,75 m, et en saillie de 32 cm par rapport à l'arc, ces grands blocs prévus dès l'origine devaient servir

d'appui à une construction en encorbellement à un niveau difficilement compatible avec l'existence d'une galerie. Or, leur lit d'attente s'accorde peu ou prou à l'arase relevée à l'extérieur au-dessus des archivoltés latérales. Si la tribune du XIX<sup>e</sup> siècle cache une trop grande partie de la face interne du mur pour que l'on puisse étudier leur rapport éventuel avec un changement de projet autour du portail central et avec les problèmes de stabilité de l'édifice, il est certain que le grand arc de décharge placé sous l'arc du portail central a été inséré après-coup, une modification qui eut toutefois lieu au cours de la mise en œuvre, comme l'attestent ses appuis taillés dans l'embrasure. La modénature de l'arc est proche de celle des archivoltés du portail principal, dont le troisième rouleau à partir de l'intérieur s'accorde exactement au même rayon. L'ensemble formé par le grand arc du portail et le parement qui l'enveloppe étant homogène, on ne saurait admettre une interruption significative du chantier avant cette intervention, liée peut-être à un couvrement provisoire lors d'un arrêt des travaux, le premier identifiable au terme d'un chantier jusqu'alors manifestement ininterrompu.

*Les conséquences des dommages : un changement de projet pour la partie haute du portail central*

Plusieurs indices militent en faveur d'un changement de projet pour l'archivolte du portail central, ainsi que pour la corniche sur consoles qui l'encadre. C'est donc à juste titre que D. Diemer avait avancé des arguments stylistiques pour distinguer cette partie du reste de la façade en l'attribuant à une ultime phase du chantier, vers la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle, phase contemporaine du chœur<sup>70</sup> dont la modénature et la sculpture architecturale sont comparables<sup>71</sup>. Or, la façade forme une unité constructive depuis le socle cannelé et le registre des apôtres jusqu'à la corniche et à la frise de la Passion, y compris les linteaux, tant du portail principal que des portails latéraux. Alors que les piédestaux qui forment une saillie de part et d'autre du portail central s'inscrivent dans ce parti, la position des lions stylophores ne s'accorde pas au programme mis en œuvre. De sérieux problèmes techniques semblent s'être manifestés à partir du registre des impostes des colonnettes géminées : c'est ici que le

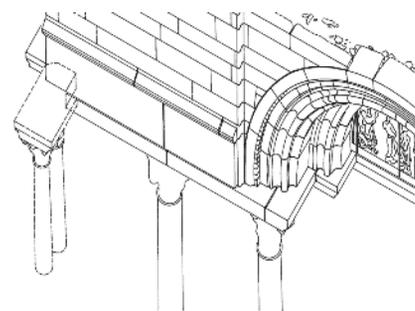


Fig. 20 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale. Colonne géminée et tailloir au sud du portail central engagé partiellement et imparfaitement dans la maçonnerie.

premier projet dut stagner, si l'on considère que ces dernières étaient primitivement destinées à supporter un *protiro*, dont la réalisation fut entravée par la rupture du soubassement et l'écartement progressif des piédroits. Leurs tailloirs, qui furent ultérieurement raccordés, nous le verrons, à la corniche voisine par d'étranges joints à onglet<sup>72</sup>, étaient trop instables pour soutenir un porche voûté, comme cela a été proposé en référence aux *protiri* comparables en Italie septentrionale (fig. 20). Pourtant, l'important avant-corps central

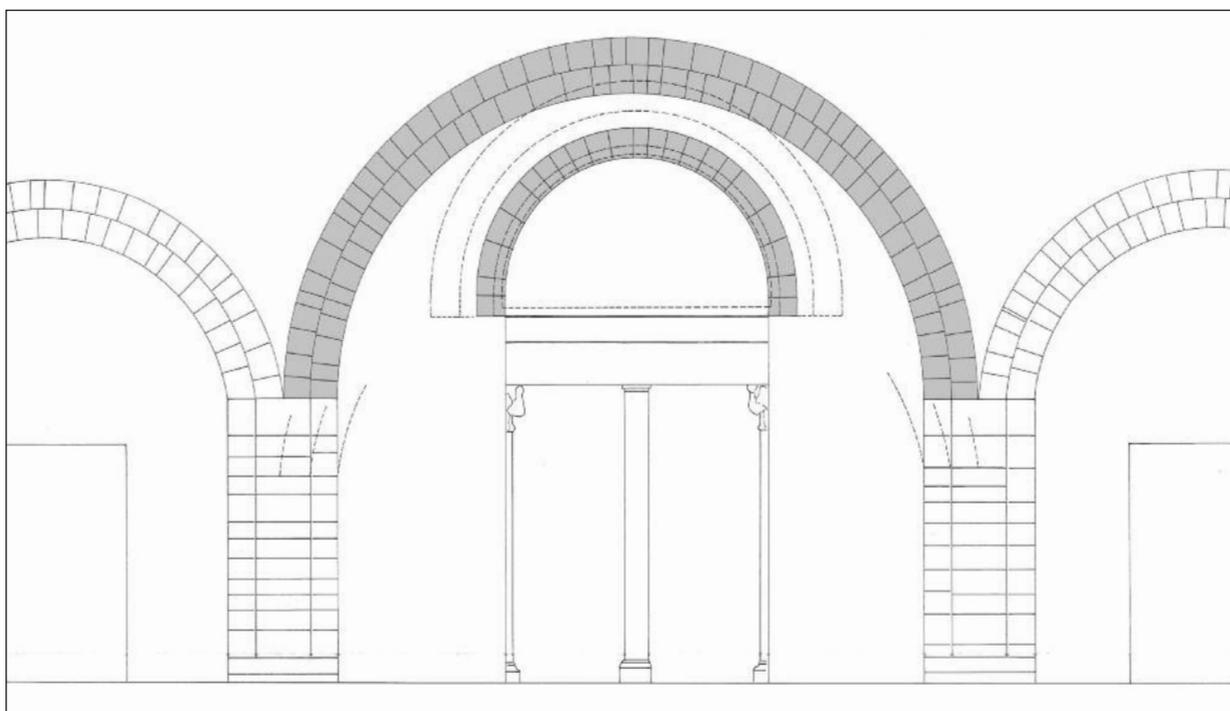


Fig. 19 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale, face intérieure du portail central. Restitution de l'arc en plein cintre initialement prévu (H. Hansen, 1999-2002).



Fig.21 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Détail du plan à hauteur des archivoltes entre le portail central et le portail latéral sud. Mise en évidence du désaccord entre la surface d'appui et les voussures (H. Hansen, 1999-2002).

du soubassement prouve que l'élévation devait être animée par une structure saillante. Mais si le projet d'un porche est probable, la solution finalement adoptée était inapte à sa mise en œuvre, abandonnée certainement à cause des défauts de stabilité déjà manifestes, comme le prouvent les mesures prises par les bâtisseurs pour en atténuer l'effet <sup>73</sup>.

Les archivoltes du portail principal diffèrent de celles des portails latéraux tant par leur forme que par leur modénature. L'arc s'ouvre largement, en laissant au-dessus de son imposte un espace trop vaste (fig. 21). On constate en outre un changement de matériau évident dans la zone du tympan où le « calcaire microgranulaire » <sup>74</sup>

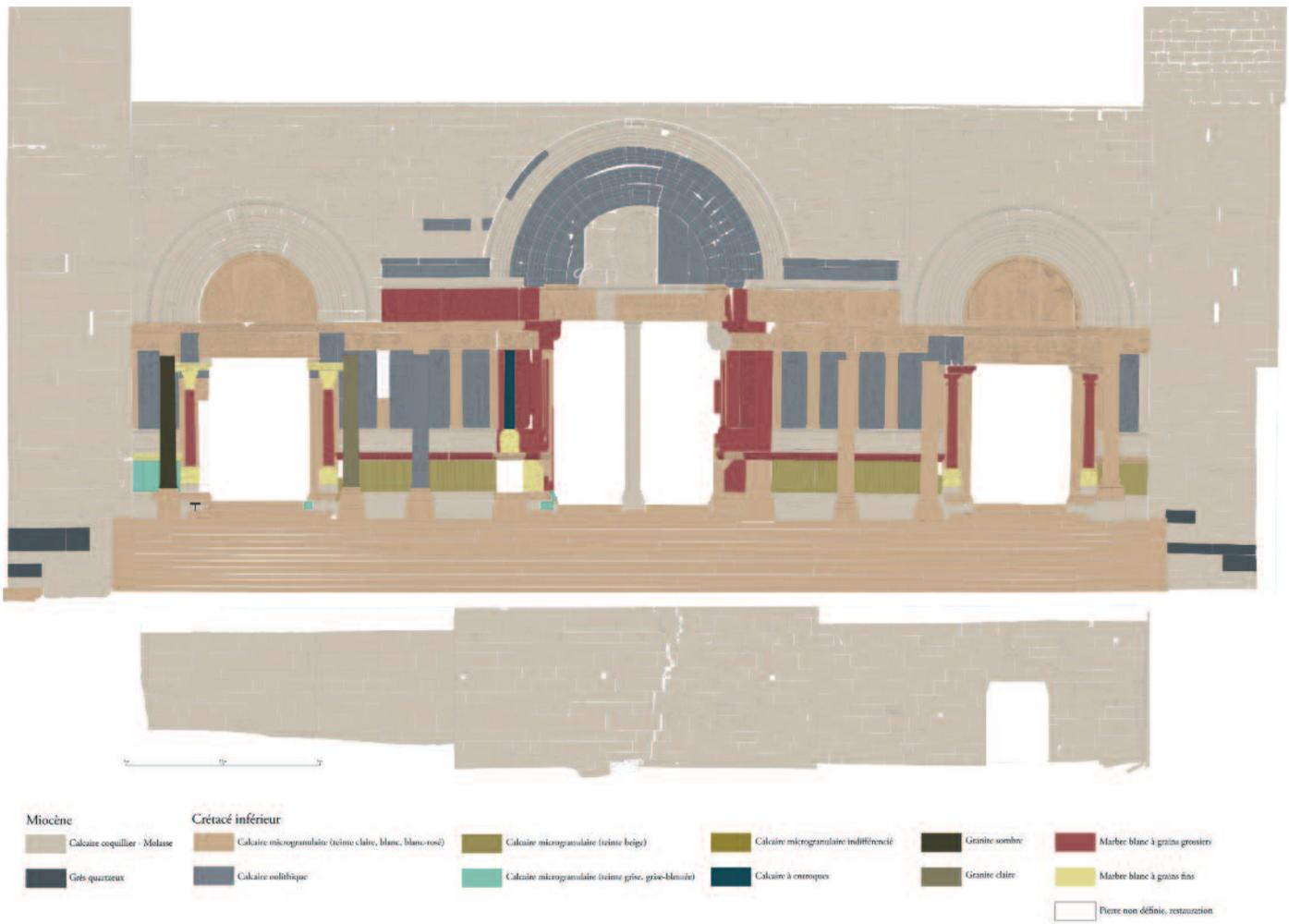


Fig. 22 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale. Cartographie des variétés de pierres. Étude géologique (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).

des portails latéraux cède la place à un « calcaire oolithique »<sup>75</sup>, rompant avec le choix des matériaux. Si l'on excepte ceux des tourelles et du parement intérieur, les seuls signes lapidaires de la façade se trouvent au portail principal ; encore sont-ils limités à un seul type de marque, un « L » très fréquent (fig. 22). La corniche sur consoles qui encadre le portail central fut intégrée après-coup dans le mur déjà construit en refouillant les deux assises situées au-dessus de la frise de la Passion, de part et d'autre de l'archivolte<sup>76</sup> (fig. 23 a, b, c). Cette reprise en sous-œuvre fut réalisée à l'aide d'un liant de texture fine à très haute teneur en chaux, afin de faciliter le glissement des blocs<sup>77</sup>. Les corniches sur consoles, les archivolttes et, pour autant qu'on puisse en juger, le tympan du portail central forment une unité constructive et stylistique<sup>78</sup>, et se distinguent du reste de la sculpture de la façade. Laissé en attente, le portail central ne fut en effet achevé que lors de la huitième étape du chantier, avec les voûtes des deux travées occidentales du vaisseau central de l'église inférieure, à un moment où les murs gouttereaux de l'église étaient déjà nettement plus avancés. Les destructions, altérations et restaurations des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ne permettent plus de délimiter nettement les parties qui étaient alors déjà en place, suggérées de part et d'autre du portail principal par un changement de décor et de matériau dans la corniche au-dessus de la frise de la Passion, par la technique d'assemblage sommaire, tout comme par le décalage entre l'emprise des rouleaux de l'archivolte et la surface d'attente beaucoup trop large de la corniche d'imposte (fig. 24)<sup>79</sup>.

En revanche, l'abandon du projet d'un avant-corps central est attesté par l'encastrement des tailloirs des colonnes géminées dans les dalles formant la corniche qui saille au-dessus de la frise à rinceaux. Les blocs d'angle de cette corniche, larges de 53-55 cm<sup>80</sup>, marquent le changement de décor entre les oves et les dards des parties latérales et la frise animalière de la partie centrale, suivie à son tour par une grecque dans l'entourage du portail central. De ce côté, les blocs d'angle sont remplacés par les tailloirs des colonnes géminées, dont la largeur dépasse de 25 cm celle des blocs

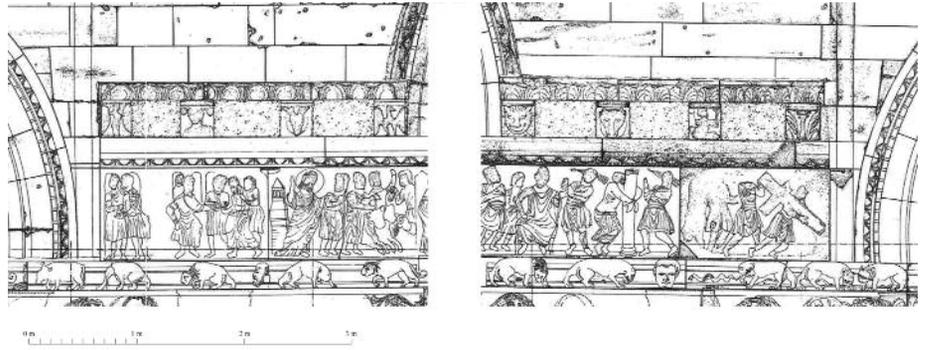


Fig. 23a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale, détail de l'encastrement des consoles en sous-œuvre (H. Hansen, 1999-2002).



Cl. H. Hansen.



Cl. H. Hansen.

Fig. 23b et c - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, détail de l'encastrement des consoles en sous-œuvre du portail central, à gauche côté nord ; à droite côté sud.



Cl. H. Hansen.

Fig. 24 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale : surface d'appui de l'imposte des archivolttes centrales nord. Désaccord entre l'appui et l'archivolte du portail central.

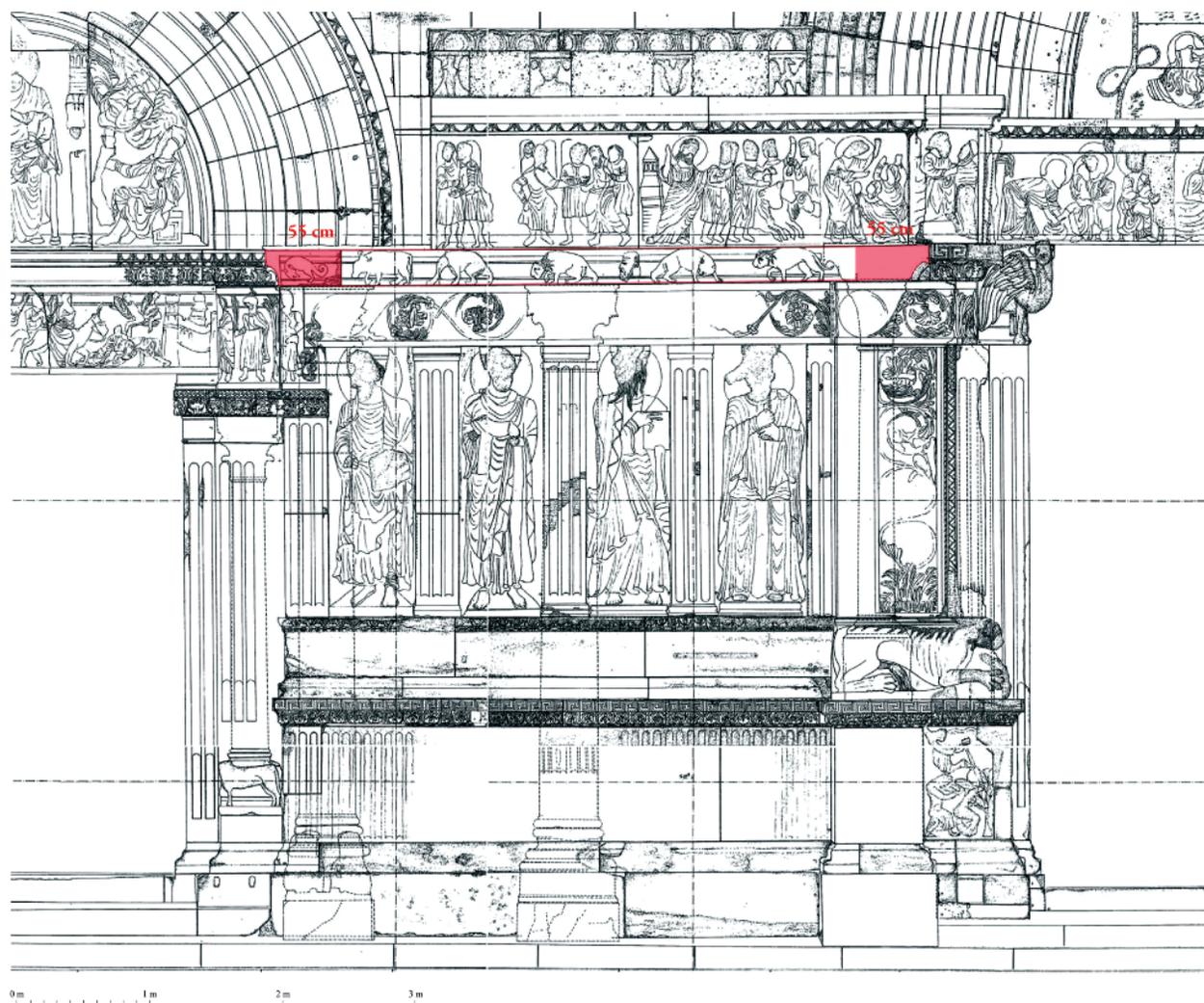


Fig. 25a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, détail de la corniche terminale entre le portail nord et le portail central. Dimensions du bloc d'angle nord de la corniche du côté et largeur similaire de l'espace d'encastrement du tailloir nord du portail central (H. Hansen, 1999-2002).

initialement prévus. Aussi, les tailloirs ne s'engagent-ils qu'aux deux tiers dans le vide laissé par le bloc d'angle absent, tandis que leur dernier tiers bute contre la corniche animalière dont il cache une partie du décor. L'encastrement a posteriori de ces grandes dalles saillantes est trahi par le joint biseauté de leur extrémité distale, anomalie contraire aux règles de la coupe des pierres observées dans toutes les autres parties de la façade <sup>81</sup> (fig. 25a, b).

Mal agencés et trop faiblement engagés dans la maçonnerie, les tailloirs des colonnes géminées étaient donc impropres au soutien d'un avant-corps qui aurait, de

surcroît, masqué une partie de la frise. Leur hauteur d'assise, qui correspond à celle du cordon au-dessus de la frise (26 cm), suggère qu'ils devaient, à l'origine, être placés 85 cm plus haut (fig. 26), bien que leur décor d'acanthes et de grecques s'accorde à celui de la corniche inférieure. L'archivolte projetée aurait sans doute été plus profonde que celle mise en œuvre, qui se distingue des archivoltés latérales par le matériau, la modénature et l'abandon du tracé outrepassé. S'il n'est pas certain qu'on avait prévu un avant-corps couronné de rampants <sup>82</sup>, comme à Saint-Trophime d'Arles, on peut pour le moins imaginer que les consoles et corniches de part et d'autre de l'archivolte actuelle devaient

faire partie d'un couronnement horizontal sous un gâble (fig. 21, 22 et 24).

#### LA CHRONOLOGIE RELATIVE DE LA FAÇADE ET DE L'ÉGLISE

##### *Taille de la pierre, matériaux lithiques, signes lapidaires, mise en œuvre*

L'analyse de la taille de la pierre, des traces d'outils, des signes lapidaires, des matériaux et de leur provenance permet de préciser la chronologie relative de la façade occidentale et de l'abbatiale. La marche des

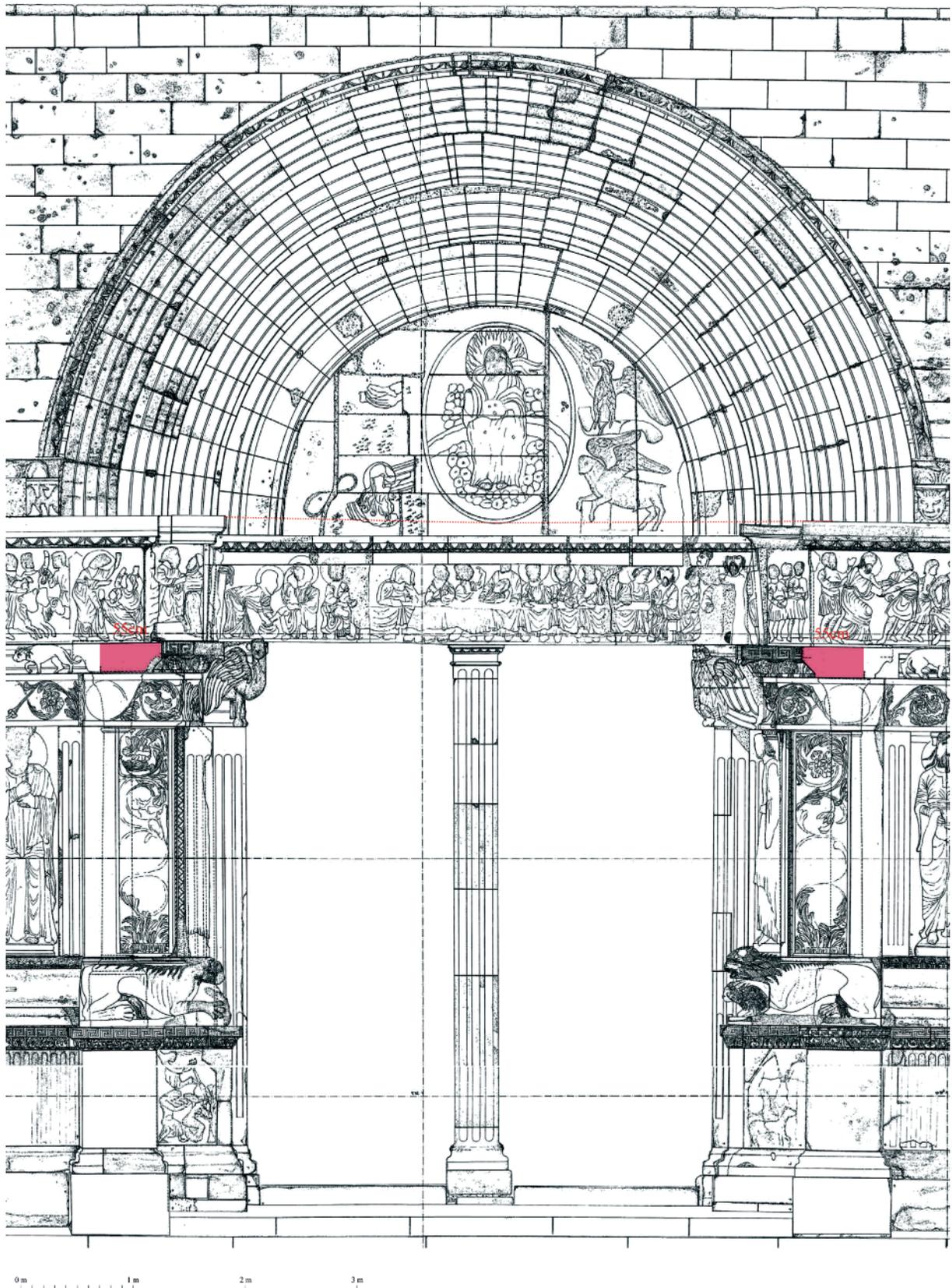


Fig. 25b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Largeur de l'emplacement prévu pour l'insertion des tailleirs nord et sud du portail central (H. Hansen, 1999-2002).



Fig. 26 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Portail central de la façade occidentale. Restitution du protiro (H. Hansen, 1999-2002).

travaux de la partie occidentale de l'abbatale, telle qu'elle ressort de l'étude archéologique<sup>83</sup>, est nettement lisible dans le parement extérieur du mur sud, où l'on constate la présence de plusieurs types de calcaire et de grès, une diversité inhabituelle des techniques de taille, et la variété dimensionnelle des blocs parmi lesquels on compte des remplois retaillés (étape 2), à partir de l'assise en-dessous de l'inscription de la fondation qui se trouve, non loin du portail occidental, dans la cinquième assise du premier contrefort ouest. À partir de l'amorce des petites fenêtres initialement prévues, un nouveau changement d'appareil s'inscrit dans la même étape, au cours de laquelle le mur dut atteindre rapidement une hauteur d'environ 6 m au-dessus du sol extérieur actuel, au niveau de la première assise du socle des portails

occidentaux et une assise en dessous des seuils des portails latéraux. Le lien étroit entre les murs gouttereaux, l'église inférieure et les portails s'affirme à l'étape suivante (étape 4)<sup>84</sup>, qui atteint la quatrième assise au-dessus du niveau du socle dont les panneaux cannelés sont irrégulièrement mais solidement chaînés au parement des tourelles.

#### *L'assemblage de la façade*

Entre les tourelles d'angle, la façade forme un corps autonome, quoique intimement lié aux tourelles (fig. 27). Des raccords compensent la hauteur d'assise inégale et la grande taille des éléments composant le décor<sup>85</sup>, essentiellement

préfabriqués, qui s'ajustent et s'emboîtent avec précision. Ces assemblages, réalisés au prix de retailles et de recoupes plus ou moins soignées, sont particulièrement remarquables aux endroits où le décor sculpté se poursuit sans interruption de part et d'autre du joint, ci et là avec des ébauches inachevées<sup>86</sup> (fig. 28).

Le parement interne de la façade à hauteur de l'église supérieure est, à son tour, divisé en trois parties, par les piles engagées des grandes arcades de la nef. Entre celles-ci sont bandés les trois larges arcs aveugles à double rouleau, au revers des archivoltes. La maçonnerie est parfaitement liée aux éléments de la face externe et aux murs gouttereaux, et présente les mêmes changements d'appareil marqués par la hauteur d'assise, le format des pierres et les signes lapidaires<sup>87</sup> (fig. 4).

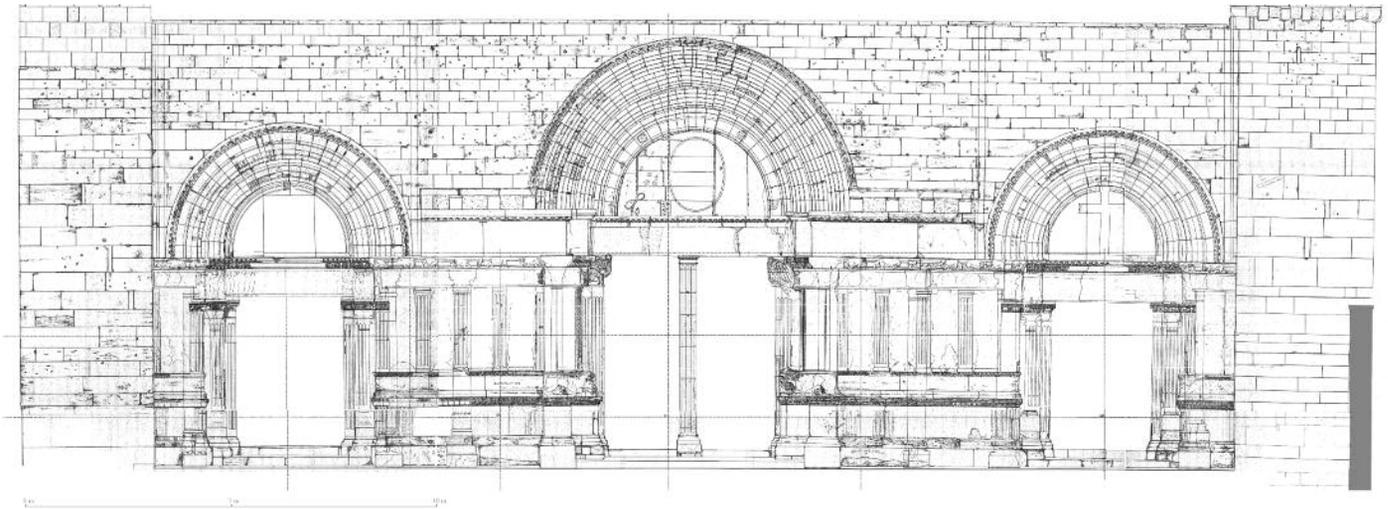
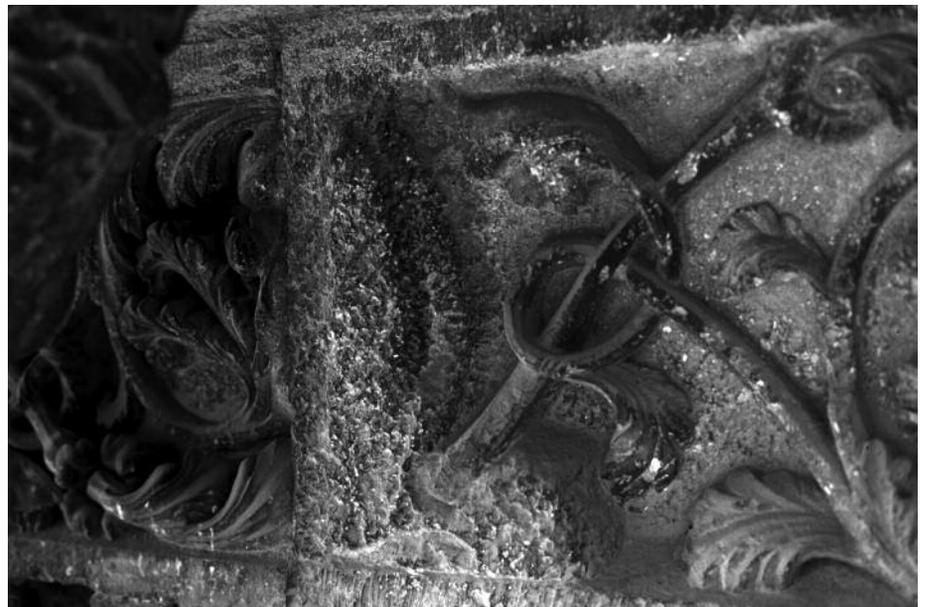


Fig. 27 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, élévation de la façade extérieure (sans décor sculpté).

À l'instar du portail d'Arles<sup>88</sup>, l'emploi ciblé de différentes sortes de pierre fait partie intégrante du programme du portail. Le montage des éléments du décor dut tenir compte de la nature et de la distribution de ces matériaux, choisis en fonction de l'importance et de la dimension des pièces, comme de leur position dans le lit, en délit et sur chant. Dans l'ensemble, le socle de la façade sculptée, dont la première assise non décorée trace le plan et les contours de l'ensemble, fut réalisé avec un calcaire coquillier grossier, attribué entre autres aux carrières de Beaucaire<sup>89</sup> (fig. 22). Le même type de matériau (environ 90 pour cent dans l'ensemble de l'édifice), fut utilisé dans les parties supérieures pour la maçonnerie ordinaire comme pour des blocs de raccord et de calage. En revanche, la sculpture et le décor des autres registres exigeaient des matériaux de meilleure qualité. Si la disposition des marbres et des autres pierres de choix, qui privilégie les accents majeurs, et tout particulièrement l'entourage du portail central, selon un ordre hiérarchique<sup>90</sup> proche de la conception du portail et du cloître de la cathédrale arlésienne<sup>91</sup>, l'absence de symétrie rigoureuse semble trahir l'insuffisance des ressources alors disponibles : alors que la frise du côté nord est toute en marbre, celle du côté sud comprend en grande partie du calcaire microgranulaire, le même matériau utilisé pour les trois linteaux et pour les tympans latéraux.

D'autres irrégularités distinguent l'entourage du portail central à leur tour. Pour ce qui est des matériaux, deux aspects sont à prendre en considération : le changement de projet dans la zone du tympan et des archivoltes, et les réparations sommaires du XVII<sup>e</sup> siècle après les importants dommages de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont touché surtout les parties hautes du portail principal. Si le choix d'un calcaire oolithique pour le tympan central au lieu du calcaire microgranulaire utilisé pour les tympans latéraux semble résulter d'un

changement de projet, le linteau, taillé dans le calcaire microgranulaire comme celui des portails latéraux, appartient encore au programme d'origine<sup>92</sup>. Lors des dévastations il fut fracturé et sa sculpture gravement endommagée par la chute des morceaux détachés, puis remonté, complété par des ragréages en stuc et soutenu en son milieu par un nouveau trumeau cannelé au cours des restaurations de 1650-1655. La simplicité de cet élément grossier en calcaire coquillier ordinaire étant sans commune mesure avec sa



Cl. H. Hansen.

Fig. 28 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Frise d'acanthé au-dessus du registre des apôtres au sud du portail central, détail inachevé.

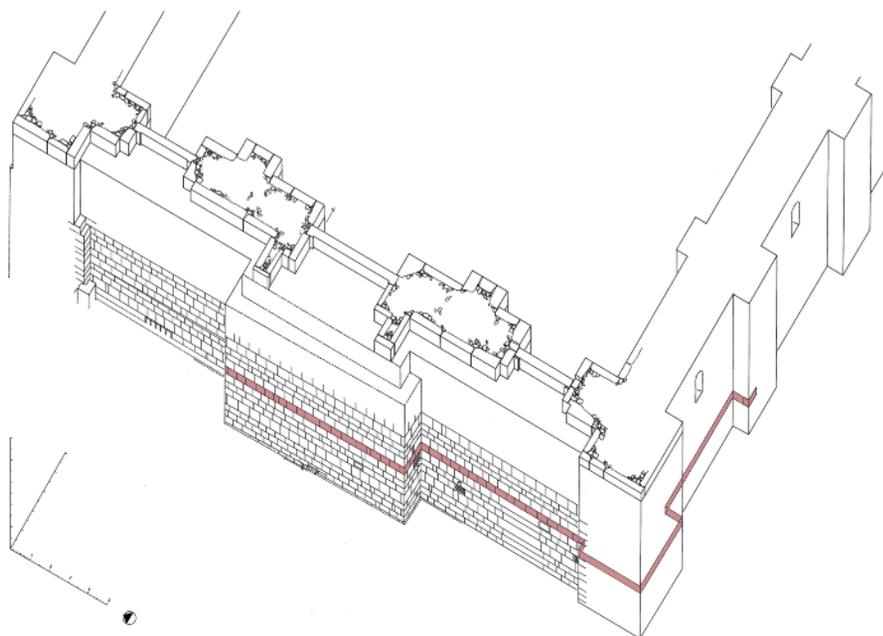


Fig. 29a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Axonométrie du soubassement de la façade et du mur gouttereau sud. Mise en évidence de l'assise de l'inscription relatant la fondation de 1116, et de la position des inscriptions funéraires (H. Hansen, 1999-2002).

position clef au centre du registre des apôtres et en dessous du relief de la Cène, privilégiée tant du point de vue architectural que de celui de la symbolique, il faut imaginer un trumeau d'origine en marbre, à l'instar du fût en remploi du trumeau du portail d'Arles.

La mise en œuvre des registres du décor de la façade fut réalisée à partir des piédroits des trois portails (fig. 29a, b). Si des retailles minimales furent ci et là nécessaires pour assembler les grands panneaux et pilastres du registre des apôtres<sup>93</sup>, elles restent beaucoup moins discrètes qu'au portail d'Arles où les pilastres ne purent être mis en place qu'en coupant le drapé de certaines grandes figures<sup>94</sup>, à la différence de Saint-Gilles où l'écartement avait été correctement préparé. Sur ce registre reposent les linteaux des portails latéraux et les frises à rinceaux au-dessus des apôtres, qui servent d'appui à l'architrave dont la hauteur était imposée par la grande colonne antique au nord du portail latéral sud, avec son chapiteau également antique<sup>95</sup> (fig. 30). L'appareil et le décor furent conçus comme un ensemble cohérent, qu'il eût été impossible de réaliser sans la préfabrication de ses

composantes dont les aléas expliquent le recours aux raccords, retailles, ajustements et pierres de calage (fig. 31). La pose de la corniche terminale précéda celle des tympans et des archivolttes des portails laté-

raux, avec la mise en place des panneaux sur chant de la partie surélevée de la frise de la Passion, en laissant la corniche terminale en attente sous l'emprise de la future archivoltte (fig. 10). L'état de ce registre dans l'entourage du portail central avant la pose de l'archivoltte du portail principal reste incertain.

Le constat de la cohérence constructive de l'ouvrage oblige de reprendre l'analyse formelle de l'ordonnance de la façade, tant de fois critiquée au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il en va ainsi pour l'apparente rupture entre la partie centrale et les portails latéraux, qui s'explique en réalité par le rang privilégié du portail central, souligné par les dimensions plus grandes, par la concentration du marbre (fig. 22), par l'enrichissement du décor sculpté, par les accents du programme iconographique, et par la théâtralisation du décor architectural avec ses colonnes géminées posées sur des piédestaux saillants de part et d'autre du passage central<sup>96</sup>. Le cordon d'imposte des archivolttes latérales, qui s'étend sur toute la largeur de la façade d'une tourelle à l'autre, compense les accents verticaux et l'accentuation du centre, et crée un lien entre les

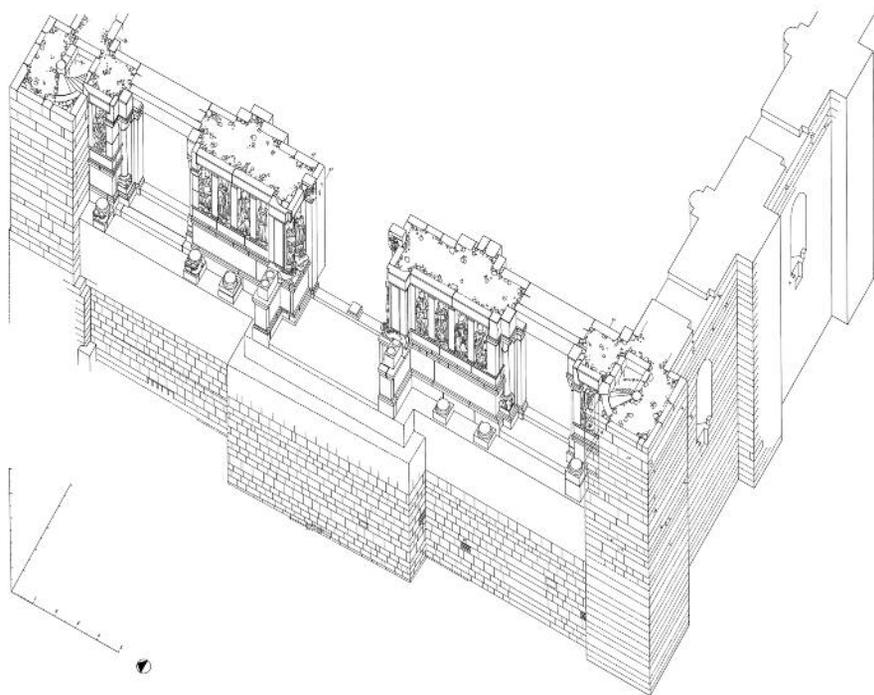


Fig. 29b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale. Axonométrie de la construction de la façade occidentale au-dessus du soubassement (H. Hansen, 1999-2002).

trois passages <sup>97</sup>. Telle une architrave, elle couronne une colonnade composée de remplois et d'éléments antiques <sup>98</sup> qui répond au rythme autonome des figures d'apôtres à l'arrière-plan. L'archivolte du portail central est surélevée par l'intermédiaire de la frise historiée intercalée au-dessus de la corniche, une position surélevée qui était déjà prévue dans le projet initial, selon une conception qui présente certaines analogies avec celle de la façade de la cathédrale de Fidenza-Borgo San Donnino. De part et d'autre des angles moulurés de l'avant-corps central, cet élément prolonge l'accent horizontal en descendant sous la corniche, pour rejoindre les linteaux des portails et se terminer derrière les chapiteaux des grandes colonnes libres. À nouveau, l'ordonnance joue sur l'interpénétration des différentes composantes de la façade, le jeu des plans, rythmes, hiérarchisations et matériaux accusant à la fois la complexité et l'unicité de l'ensemble de la façade qui

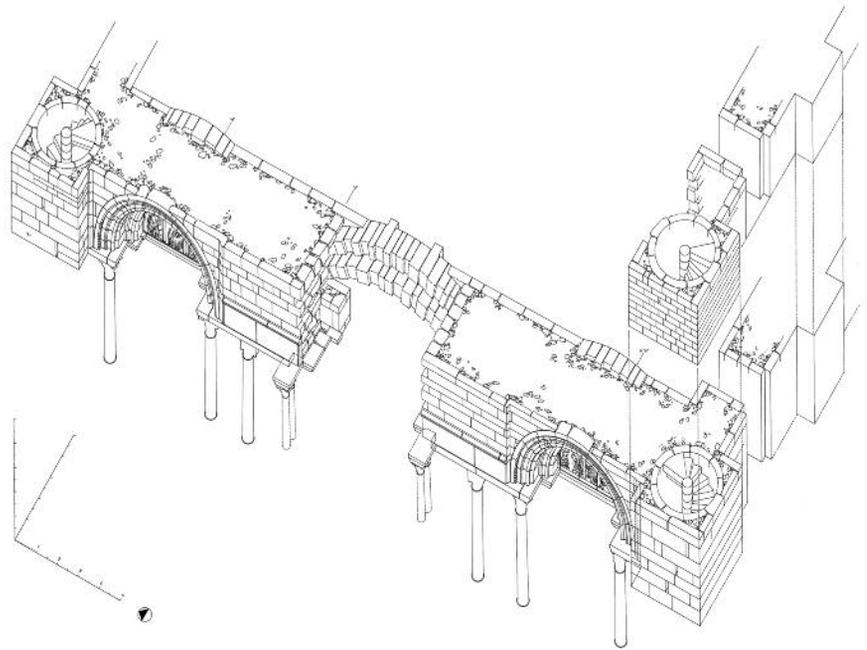


Fig. 30 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, axométrie des parties hautes à l'arrêt du chantier du portail central. Mise en évidence du niveau des archivoltes extérieures et des arcs internes (H. Hansen, 1999-2002).

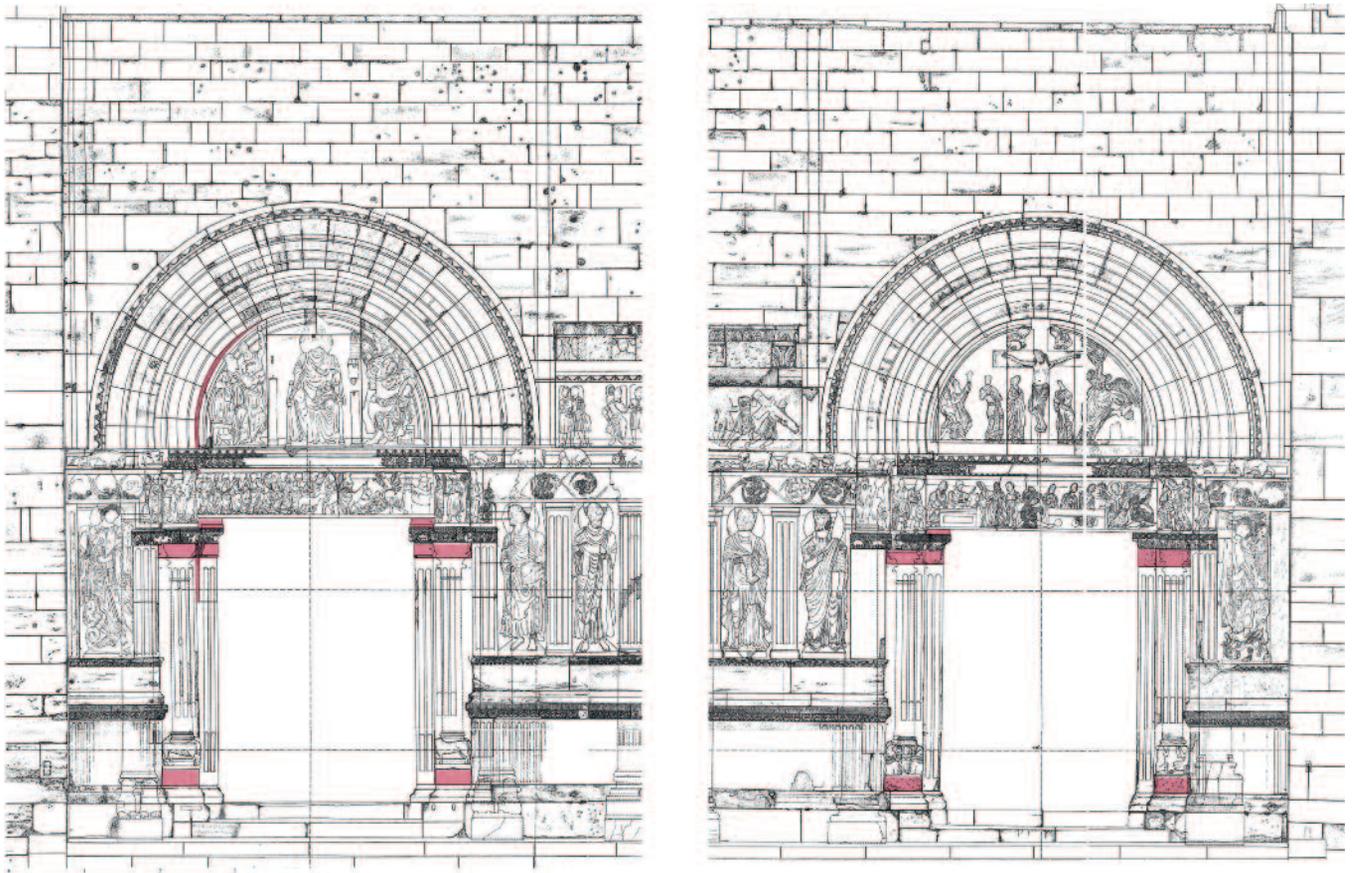


Fig. 31 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation de la façade occidentale, détail des portails nord et sud : raccords, ajustements et pierres de calage (H. Hansen, 1999-2002).

échappent aux critères de symétrie avancés par les études anciennes, et inopérants pour l'architecture de l'époque<sup>99</sup>.

Au terme de cette présentation des principaux résultats de nos recherches, plusieurs questions demeurent sans

réponse, comme la forme des parties hautes de la façade, qui n'ont peut-être jamais été achevées, et l'état roman des édifices antérieurs aux abords de son soubassement, dont les parties conservées en élévation furent dégagées et incorporées dans les substructions de l'escalier de 1843. Elle démontre toutefois que le relevé précis et

l'étude archéologique exhaustive, conduits à l'échelle de l'ensemble du monument, sont indispensables pour la compréhension et l'analyse du programme décoratif, et que le renouvellement de la recherche fondamentale sur les grands ensembles de sculpture monumentale romane ne peut se concevoir sans l'archéologie du bâti.

## NOTES

\* Institut für Architekturgeschichte IFAG, université de Stuttgart/Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée LA3M UMR 7298.

\*\* Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée LA3M UMR 7298 Aix-Marseille université AMU/CNRS.

1. Hansen 2007.

2. Relevé manuel sur échafaudage mobile, calé au laser rotatif et au tachéomètre laser. Le relevé tachéométrique intégral réalisé en 2009-2010 a révélé une marge d'erreur de 10 mm, avec une erreur de 30 mm sur l'ensemble pour le rapport entre les mesures en dessous et au-dessus de l'escalier d'accès moderne.

3. Pour un bilan historiographique succinct voir Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 271-276.

4. Sauerländer 1978.

5. Diemer 1978, spécialement p. 12-39, 301-320.

6. Stoddard 1973.

7. Glass 1974 ; Pressouyre 1976 ; Cf. Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 271, n. 1.

8. Pour une bibliographie commentée détaillée voir Diemer 1978, p. 12-39, p. 173-199 ; Hansen 2007, p. 20-31.

9. Mérimée 1835 (1989).

10. Taylor, Nodier, de Cailleux 1837

11. Révoil 1873.

12. Vöge 1894, p. 129 ; Marignan 1899, p. 29 ; Lasteurie 1902, p. 102

13. Vöge 1894, p. 102, 115 ; Labande 1909, p. 179 ; Fliche 1925, p. 50.

14. Vöge 1894, p. 128-130 ; Hamann 1922.

15. Colish 1972.

16. Hamann 1934, p. 19-29 ; Hamann 1955, p. 3-20.

17. Porter 1923, I, p. 290.

18. Aubert 1936, p. 371-372.

19. Horn 1937.

20. Horn 1937, p. 46-58.

21. Gouron 1950, p. 110-118, et p. 110, n. 1.

22. Lassalle 1966, p. 81 et suiv.

23. Stoddard 1973, p. 3-16, 171-174.

24. Stoddard 1973, chapitres 1, p. 3-16, 7, p. 161-174. Voir les commentaires détaillés de Diemer 1978, p. 27-36.

25. Stoddard 1973, p. 10-12 et fig. 16.

26. Diemer 1978, p. 28-35.

27. Saint-Jean 1975, p. 298-303, 337-345, spécialement p. 301-302. Cf. les remarques de Diemer 1978, p. 35-39.

28. Sur la foi des plans erronés de John Wilson, et sans prendre en compte le contexte constructif des sculptures avec la façade (Ferguson O'Meara 1980, p. 57-60). Voir notre critique détaillée dans Hansen 2007, p. 28, n. 63.

29. Ferguson O'Meara 1977, p. 191. Voir notre commentaire dans Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 275, n. 24.

30. Doberer 1978.

31. Borg 1972, p. 125, cité dans Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 276.

32. Pressouyre 1976, p. 81-82.

33. Diemer 1978, p. 48-50.

34. Scott 1981, p. 43. Recensions : J.-P. Aniel dans *Bull. mon.*, 139, 1981, p. 261-262 ; E. Doberer dans *Österreichische Zeitschrift für Kunst und Denkmalpflege*, 36, 1982, p. 83-85.

35. Hartmann-Virnich, Hansen 2000 ; Hansen 2007.

36. Identifié, sur la foi d'une source du XVII<sup>e</sup> siècle, avec la consécration d'une église en ou vers 924, à l'occasion de l'élévation des reliques du saint (Zink 2010, p. 214, note 49). Pour le début du X<sup>e</sup> siècle toutefois, « la disparition des chartes de l'abbaye constitue un handicap de taille pour l'enquête » (Mazel 2012, p. 235).

37. Zink 2010, p. 212-220, p. 275. Voir nos remarques dans le présent volume, p. 293 et 333, note 10.

38. Zink 2010, p. 280-281.

39. Zink 2010, p. 254-259.

40. Il y eut plusieurs interventions mineures au cours du X<sup>e</sup> siècle, que nous ne commenterons pas ici. Rien ne peut être dit des éventuelles mesures prises depuis le Moyen Âge pour réparer les dommages dus à l'affaissement de la façade, qui n'eurent cesse de s'accroître au cours des siècles.

41. Voir Hartmann-Virnich, à paraître.

42. Archives des Monuments historiques, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Dossier 81. Voir nos remarques dans le présent volume, p. 335, note 85.

43. Conformément au bail à prix fait de 1650 (voir le texte dans le présent volume, annexe 1, p. 330-331). La vue de la façade publiée dans les *Voyages pittoresques*, lithographiée d'après un dessin d'Adrien Dauzats réalisé avant 1833, montre l'état avant la restauration de Questel. (Taylor, Nodier, Cailleux 1837, p. 287. Cf. Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 274, fig. 6. a).

44. « Plus reffaire lad. grande porte servant dentrée à lad. église, y mettre au milieu un pillier et audessus pour couvert une pierre ou faire servir les vielhes en cas se trouveront soutenir les arcs et murailles qui sont audessus de lad. porte, bâtir aussi les autres deux portes en suivant le vieux dessain » (premier bail à prixfait pour la réparation de l'église en date du 20 avril 1650. Me Auzière, notaire, registre n° 61, année 1649 et 1650, f° 537-541. Transcrit dans Nicolas 1895, p. 484-452, p. 450) ; « Plus seront tenus lesdictz daudet fere alagrand porte servant dentree alad(ite) Eglise ung pillier au Millieu pour la separer en deux Et Mettre audessus Une plate bande ou Comble en cas ne ce treuveront point de pierre vielhe ayant servi pour pouvoir fere led(it) travail, fere les ornemantz quy ce trouveront dans Les pierres travahees de Nouveau en suite du Vieux dessain Et Quant aux artz (= arcs) quy sont au dessus lad(ite) porte autant dehors que dedans les Reffaire en suite des autres avec leurs architatures Et fermer les trous quy sont audessus Ladite porte Conformeme(n)t au vieux Bastiment. » (voir le texte dans le présent volume, p. 331, annexe 1, f° 7 v°).

45. Il faut admettre que le linteau du portail central était fendu en deux endroits dès avant les destructions du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, en raison de l'affaissement des maçonneries, aux endroits où se situent les réparations à gauche et à droite du trumeau. Ceci expliquerait pourquoi les extrémités du bloc restèrent en place. La lézarde, qui s'ouvre de bas en haut à l'aplomb du portail, a dû entraîner d'immenses forces auxquelles le linteau n'eût pu résister. Il en va de même, dans une bien moindre mesure, pour les fissures des parties latérales du soubassement, qui sont elles aussi liées aux fissures dans les linteaux des portails secondaires situés au-dessus. À l'intérieur de la façade fut construite une plate-bande au-dessus du niveau du linteau, sans doute pour décharger le linteau fragilisé. Les tailles à la boucharde prouvent qu'il ne s'agit pas d'un dispositif médiéval. Il reste à

vérifier s'il appartient aux travaux du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, hypothèse plus probable, ou aux travaux de Questel.

46. Nicolas 1912, p. 212.

47. Voir dans le présent volume, p. 303.

48. Voir dans le présent volume, p. 298 et 300, fig. 7.

49. Markiewicz 2005, p.96

50. Du côté intérieur du mur ouest, dans le prolongement de ce massif vers l'est, apparaît dans les premières deux assises aussi une structure antérieure à l'édifice actuel, vraisemblablement du même mur, intégrée dans la maçonnerie du nouveau parement. Dans un même prolongement à l'ouest du mur occidental, il existe aussi des restes d'une maçonnerie antérieure aux constructions du XII<sup>e</sup> siècle.

51. À la base du parement intérieur, le mur gouttereau septentrional renferme des restes d'une maçonnerie de moellons, qui reporte le niveau du raccord avec l'appareil de la façade occidentale à environ 1,50 m au-dessus des fondations.

52. Le sol du XII<sup>e</sup> siècle ne se trouve qu'à quelques centimètres en dessous du sol actuel (Markiewicz 2004, p. 33, fig. 34, US 06).

53. Le parement externe du mur gouttereau nord étant enfoui il est impossible de vérifier son rapport constructif avec le socle de la façade.

54. Voir dans le présent volume, p. 303-317.

55. Voir dans le présent volume, p. 294, 295-297 et 303.

56. Il s'agit, entre autres, de lignes diagonales gravées, simples ou croisées, et d'un « V » couramment excentré (étape 2), qui pourrait être lié aux inscriptions funéraires.

57. Sur plusieurs blocs un piquetage au pic ou à la broche, destiné à l'accrochage d'un enduit, a été effacé au taillant avant la mise en œuvre.

58. *Ibid.*

59. Schapiro 1937 (1987) ; Hartmann-Virnich 2012 ; nous renvoyons au bilan historiographique et aux réflexions exposées dans l'article sur l'église inférieure dans le présent volume, p. 303 et 336, notes 97-101.

60. Cf. Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 290. Cette datation correspond à la relation étroite avec la façade de Saint-Trophime d'Arles (vers 1180/90 : cf. Hartmann-Virnich 1999) et est synchrone avec les parallèles bien datés en Italie septentrionale, dont la chaire de Guglielmo à Cagliari, autrefois à Pise (1158/1161), le jubé de Modène (1184) et la Déposition de croix de Benedetto Antelami à la cathédrale de Parme (1178), étroitement apparentée à la sculpture du portail arlésien elle-même dépendante de celle de Saint-Gilles.

61. Cf. Markiewicz 2004, p. 12-13, UC 20. Voir dans le présent volume, p. 298-300.

62. Voir dans le présent volume, p. 298-300.

63. Cf. *infra*. Celle de la partie septentrionale débute au-dessus des restes de quelques assises de petit appareil de facture sommaire, incorporées dans le

parement de pierre de taille, tout comme au centre où de nouvelles fissures, très fines, dans les reprises en sous-œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle attestent une lente progression des mouvements après cette date. Au sud de la pile engagée du collatéral méridional, une autre lézarde est largement effacée par d'importantes reprises en sous-œuvre. Une autre perturbation a affecté la pile elle-même, qui ne montre pas de lézarde, mais dont les huit premières assises sont sensiblement courbes sur la distance relativement faible de 2,30 m qui correspond à la largeur du support. C'est précisément dans cette zone que les assises des parements intérieur et extérieur ne s'inclinent pas de la même manière, ce qui pourrait résulter de tensions à l'intérieur même des maçonneries.

64. La plus grande précision du nivellement obtenu par le relevé tachéométrique pierre-à-pierre oblige à relativiser l'hypothèse d'un rattrapage systématique des affaissements, tel que nous l'avions déduit du relevé manuel, mais elle confirme l'existence des corrections dans l'ensemble.

65. Le mur occidental de l'église inférieure s'inscrit dans la seconde étape, tandis que les impostes du voûtement furent insérées après-coup avec les grandes baies, lors d'une quatrième étape au cours de laquelle la construction des murs gouttereaux avança à partir de la hauteur du sol de l'église supérieure jusqu'au registre des apôtres. De ce fait, le voûtement des collatéraux fut préparé avant ou au début de la construction des premiers registres de la façade.

66. Il est remarquable que l'arc du portail central, plus large, n'est abaissé à la hauteur des arcs latéraux qu'au prix d'un tracé segmentaire d'allure écrasée et lourde, conséquence d'une contrainte qui ne permettait pas de répéter la hauteur différente des trois archivoltes de la face extérieure (cf. *infra*).

67. Hauteur entre 24 et 28,5 cm, longueur moyenne 60-70 cm.

68. Voir Hansen 2007, p.148, en modifiant l'interprétation dans certains détails.

69. À la tour nord aucun indice n'est conservé à ce niveau, car l'escalier d'origine s'arrête à plus d'un mètre au-dessous de son pendant méridional, où il est remplacé par un massif du XIX<sup>e</sup> siècle.

70. Diemer 1978, p. 49, 165, 172.

71. On relève entre autres des analogies avec le décor et la modénature de la galerie orientale du cloître d'Arles (Hartmann-Virnich 2004a, p. 302-311).

72. Voir *infra*.

73. Cette raison technique est à confronter aux arguments esthétiques avancés par la recherche ancienne : selon Dorothea Diemer, le projet roman, dont l'exécution aurait pris du retard au cours du chantier, serait devenu obsolète avec l'introduction d'un « courant d'influence gothique entre-temps, comme l'illustre le style du décor figuré dans le chœur... Un protiro n'eût probablement plus été adapté à ce goût, et la vaste archivoltte serait alors à considérer comme une 'modernisation' » (Diemer 1978, p. 49).

74. Étude géologique d'A. Hairabian 2010, 2011 dans le cadre du projet AEGIDIANA, corrigeant la

cartographie d'A. Blanc (LRMH) 1983 (voir Hartmann-Virnich, Hansen 2000, fig. 9).

75. Seuls les blocs au sud (aigle et taureau) et un petit écoinçon au nord appartiennent à l'état d'origine. Les blocs centraux, en calcaire coquillier de moindre qualité, appartiennent aux réparations du XVII<sup>e</sup> siècle.

76. La hauteur des consoles, de 33,5 cm, dépasse celle de l'assise de deux centimètres. De ce fait, le raccord des consoles a occasionné des retails sommaires, et le lit d'attente et les joints verticaux sont inhabituellement larges et irréguliers. La retaille après-coup de la seconde assise pour loger la corniche à consoles, de 50 cm au sud et de 43 cm au nord où elle est de taille nettement réduite (16 cm), reste évidente du côté nord, mais est cachée par un couvremet en tôle de zinc au sud.

77. Une première analyse de 9 échantillons de mortier que nous avons prélevés dans les parties supérieures de la façade a mis en évidence une certaine diversité des liants utilisés, qui pourrait en effet relever d'arrêts de construction et de reprises postérieures. Voir l'analyse de R. Drewello de 2002/2005, dans Hansen 2007, annexe 1. Les mortiers de la partie inférieure de la façade analysés dans le cadre du projet AEGIDIANA, ressemblent au même « type de mortier très résistant » rencontré dans les parties basses du chevet. Ce mortier « de type Alpha » se distingue par une compacité et solidité remarquables : « L'observation sous microscope de phénomènes inhabituels dans un mortier d'époque médiévale (altération superficielle des grains de la charge, grains orangés, grains colorés, différents des plaquettes de calcite) nécessiterait une recherche plus poussée... afin d'expliquer les phénomènes observés et (de) tenter de les corréler avec la qualité remarquable de ces matériaux » (Palazzo-Bertholon 2012, conclusion, p. 25-27. Cf. l'encart de B. Palazzo-Bertholon dans le présent volume, p. 343-344). Les autres prélèvements proviennent de la crypte, du bâtiment sud du cloître (liant dissemblable de tous les mortiers de l'église), ainsi que des parties hautes du transept, de la sixième travée et de la vis qui forment un groupe à part (type Beta) [*ibid.*, p. 25-26].

78. L'attribution au tympan central du fragment d'une Déesis en haut relief conservé au musée de Saint-Gilles, selon l'hypothèse de Richard Hamann (Hamann 1955-1956, I, p. 89-90, III, pl. 170, 171, 172 a. b), reste incertaine, le raccord avec les éléments restés en place étant illisible.

79. L'étude des mortiers a relevé le même type de liant (type 5) en-dessous du linteau (échantillon SG 32) et entre ce dernier et l'archivoltte (SG 34. Palazzo 2012, p. 6).

80. 53 cm au sud contre 55 cm au nord.

81. Voir *supra*. Le joint biseauté tout à fait inhabituel, façonné uniquement sur les deux tiers de la largeur du bloc, ne date pas de la restauration de Charles Questel, qui avait retrouvé ces deux taillloirs dans les remblais au pied de la façade, d'après une lettre adressée le 17 mai 1844 à la Commission des monuments historiques : « Afin de me rendre exactement compte du résultat qu'on pourrait obtenir en plaçant ces chapiteaux, je fis couper de longueur deux morceaux de bois, d'un diamètre convenable, pour figurer les colonnes. Les chapiteaux furent présentés dessus, et

un morceau de corniche en marbre trouvé aussi devant la façade, orné comme la moulure surmontant les deux belles frises verticales à larges rinceaux, de grecques, feuilles et oves, fus mis au dessus des chapiteaux. Nous eûmes alors la satisfaction de voir que ce fragment était parfaitement à sa place et que ces cassures s'emboîtaient exactement dans les entailles restées sur la façade. Nous avons donc les morceaux nécessaires pour recomposer l'un des avant-corps, moins les colonnes qui ont disparu » (Archives des Monuments historiques, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Dossier 81. Cité dans Diemer 1978, p. 215-217). Ce passage atteste l'attitude respectueuse de l'architecte à l'égard de la conservation d'un maximum d'éléments d'origine dans leur état altéré (Hansen 2007, p. 52-53)

82. Cf. Hansen 2007, p.143, avec l'attribution à une corniche rampante.

83. Voir dans le présent volume, p. 303-325.

84. Cette étape, qui fait suite au voûtement en berceau de la quatrième travée du collatéral sud de l'église inférieure (étape 3), est marquée par un changement net des signes lapidaires et des techniques de taille qui accompagne l'insertion en sous-œuvre des grandes baies inférieures dans le mur gouttereau méridional. L'apparition de la brettelle et de la gradine, diffusées à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle (Vergnolle 2005), et présents au portail et au cloître d'Arles dès environ 1180-1190 (Hartmann-Virnich 1999, p. 151), situe cette étape à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

85. C'est avant tout à la tourelle nord que l'on identifie des griffures et traces de retaile, qui laissent penser à une intégration après-coup du socle de la façade.

86. Au-dessus de la partie méridionale du registre des apôtres, la frise à rinceaux comprend une ébauche inachevée à la jonction entre deux blocs. Il est incertain si l'ébauchage par épannelage était destiné à un ravalement après la pose. De tels raccords inachevés existent aussi au registre de la grecque, en règle générale à des endroits plus ou moins dissimulés par d'autres éléments architecturaux, ou situés à des endroits moins exposés et donc moins accessibles et moins visibles. Ceci vaut même pour l'ébauche du rinceau, qui est cachée par le chapiteau d'une des grandes colonnes.

87. Les seules perturbations repérables se situent, comme à l'extérieur, au niveau des parties hautes du portail central et concernent le grand arc (cf. *Supra*).

88. Hartmann-Virnich 1999, p. 111-112.

89. Hairabian 2011, p.18 ; Blanc 1982, dans « Église abbatiale de Saint-Gilles », Étude préalable à la restauration par J.-F. Grange-Chavanis, ACMH, Lyon 1996. Deux zones font exception : d'une part les seuils, taillés dans un calcaire froid à grain fin, partiellement remplacés au XIX<sup>e</sup> siècle par des blocs de même nature, et les bases dans l'entourage du portail central, elles aussi en calcaire fin.

90. Voir la cartographie des matériaux. Comme à Arles, leur répartition inégale fut sans doute la conséquence de la disponibilité limitée, qui obligea d'utiliser des blocs conservant des traces de leur premier emploi.

91. Cf. Hartmann-Virnich 2008, p. 60-64.

92. Lors des destructions le linteau ne s'est effondré que partiellement, son extrémité gauche étant encore

*in situ*. S'il est incertain s'il fut mis en place avec le tympan, une chandelle cunéiforme dans le joint septentrional montre que le bloc était trop court pour l'emplacement prévu. Un rapport de ce défaut avec l'affaissement de la façade et la lézarde en son milieu est possible, mais ne peut être prouvé.

93. Voir aussi Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 282.

94. Hartmann-Virnich 1999, p. 141-143.

95. Voir Diemer p. 44.

96. Selon Jochen Zink, la face arrière partiellement brute des lions de part et d'autre du portail central relèverait de leur conception originelle pour une orientation des quatre apôtres de l'embrasure et de leurs socles dans le même sens que les autres grandes figures (Zink 2010, p. 258). Pourtant, aucun autre élément ne viendrait à l'appui de cette hypothèse. Comme à Arles, la position des quatre apôtres du portail central et de leurs supports répond à un arrangement cohérent, mais perturbé par des hésitations et erreurs inhérentes à la préfabrication que l'on constate à d'autres endroits du portail, conséquence d'un manque de coordination entre la sculpture des marbres et celle des autres éléments, plus éclatant encore au portail arlésien (Hartmann-Virnich 1999, p. 116-118, 139-141).

97. Cf. Diemer 1978, p. 39-50.

98. Les dimensions variables des fûts sont compensées par des socles de différentes hauteurs.

99. Cette prétendue symétrie était compromise dès le départ par la largeur inégale des deux collatéraux de l'église inférieure.

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES

<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Avant-propos</i> , par Andreas Hartmann-Virnich.....	291
<i>Saint-Gilles-du-Gard. L'église abbatiale et les bâtiments monastiques. Nouvelles recherches archéologiques</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et Heike Hansen.....	293
<i>Cartographie géoradar de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Agathe Crespin, Gérald Vacheyroux, Michel Dabas, Andreas Hartmann-Virnich.....	339
<i>Saint-Gilles-du-Gard. La restitution 3D : un outil au service de la réflexion archéologique</i> , par Götz Echtenacher, Heike Hansen et Andreas Hartmann-Virnich.....	341
<i>L'étude des mortiers de l'abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Bénédicte Palazzo-Bertholon.....	343
<i>La façade de l'ancienne abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard. Recherches d'archéologie du bâti sur la construction</i> , par Heike Hansen	345
<i>Une représentation de monnaies à la façade de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Jérôme Bénézet.....	375
<i>L'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. Les vestiges architecturaux du sous-sol d'après les investigations archéologiques</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et al.....	377
<i>Les fragments de sculpture architecturale issus des fouilles du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et Marie-Pierre Bonetti.....	391
<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Conclusion</i> , par Andreas Hartmann-Virnich...	399
<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Bibliographie</i> .....	401

## ACTUALITÉ

Gironde. <i>Bordeaux. Restauration du portail Royal de la cathédrale</i> (Markus Schlicht).....	407
Tarn-et-Garonne. <i>Moissac. Découverte d'une chapelle mariale (?) dans l'abbaye, état des lieux</i> (Estelle Bouillon et Chantal Fraïsse, Jean-Michel Garric, Patrice Georges-Zimmermann et Boris Kerampran).....	412
Vienne. <i>Poitiers. Une nouvelle sculpture du portail nord de l'église collégiale Saint-Hilaire-le-Grand</i> (Delphine Galloy et Jean-Marie Guillouët).....	416

## CHRONIQUE

Archéologie. <i>Bilan de soixante ans d'archéologie médiévale en Provence</i> (Jean Chapelot). — <i>L'abbaye de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres) : découverte d'un cloître du XII<sup>e</sup> siècle</i> (Pascale Brudy).....	421
Architecture religieuse anglaise. <i>Nouvelles sources de datation pour les cathédrales de Winchester et de Canterbury</i> (Alexandra Gajewski)	422
Renaissance et XVII <sup>e</sup> siècle. <i>Signalement : La Renaissance à Nancy et en Lorraine</i> (Dominique Hervier). — <i>Architecture et décor de l'œuvre Notre-Dame de la cathédrale de Strasbourg : une vision renouvelée</i> (Dominique Hervier). — <i>La main de Jacques Lemercier au portail des Pénitents bleus de Toulouse ?</i> (Dominique Hervier).....	423
Sculpture et vitrail. <i>Les portes de bronze d'Augsbourg</i> (Bertrand Jestaz). — <i>Autour de Sluter, deux maîtres de la sculpture bourguignonne du XV<sup>e</sup> siècle à redécouvrir</i> (Brigitte Maurice-Chabard). — <i>Remaniement prévu des vitraux des Dominicains de Strasbourg : en préalable, une synthèse des connaissances</i> (Françoise Gatouillat).....	425
Jardins en France et en Suisse. <i>Les jardins de Beauvezeix (Puy-de-Dôme) au XVIII<sup>e</sup> siècle : un cas tardif de jardin régulier</i> (Dominique Hervier). — <i>Signalement : restitution d'un jardin d'automates à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Alsace</i> (Dominique Hervier)	429

BIBLIOGRAPHIE

Architecture. Alexandre Maral, <i>La chapelle royale de Versailles. Le dernier grand chantier de Louis XIV</i> (Marianne Cojannot-Le Blanc). — <i>Patrimoine hospitalier en Bourgogne</i> (Bernard Sonnet). — Isabelle Duhau, Pierre-Louis Laget et Claude Laroche, <i>L'hôpital en France. Histoire et architecture</i> (Françoise Hamon). — François DIEU et Paul MBANZOULOU (dir.), <i>L'architecture carcérale. Des mots et des murs</i> (Fabienne Doulat). — Claire Vignes-Dumas, coordinatrice, <i>1905-2000. Les édifices religieux du XX<sup>e</sup> siècle en Île-de-France. 75 lieux de culte « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle »</i> (Françoise Hamon). — Anne-Laure Juillerat, Claire Piguet et Jean-Pierre Jelmini, <i>Dupeyrou, un homme et son hôtel</i> (Claire Ollagnier).....	431
Ville. Pierre Pinon, <i>Paris détruit. Du vandalisme architectural aux grandes opérations d'urbanisme</i> (Alexis Markovics). — Alain Barbillon et René Elter (dir.), <i>Nancy, la ville révélée. La renaissance d'une capitale</i> (Isabelle Chave).....	436
Restauration et patrimoine. Florence Contenay, Benjamin Mouton, Jean-Marie Pérouse de Montclos, <i>L'École de Chaillot. Une aventure de savoirs et de pratiques (Architecture et Patrimoine)</i> [Marie-Paule Arnauld]. — Arnaud Timbert, <i>Restaurer et bâtir. Viollet-le-Duc en Bourgogne</i> (Patrick Ponsot).....	438
Peintures. Hélène Millet et Claudia Rabel avec une contribution de Bruno Mottin, <i>La Vierge au manteau du Puy-en-Velay. Un chef-d'œuvre du gothique international (vers 1400-1410)</i> [Rose-Marie Ferré].....	439
Vitrail. Meredith Parsons Lillich, <i>The Gothic Stained Glass of Reims Cathedral</i> (Patrick Demouy).....	441
Textile religieux. Philippe Bardelot, Irène Jourd'heuil, Jean-Baptiste Lebigue, <i>Le vestiaire liturgique de la cathédrale de Bourges. Textiles religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles</i> (Danièle Véron-Denise).....	443
RÉSUMÉS ANALYTIQUES.....	445
LISTE DES AUTEURS.....	451

*Comité des publications* **Marie-Paule ARNAULD**  
Conservateur général du patrimoine honoraire  
**Françoise BOUDON**  
Ingénieur de recherches honoraire, CNRS  
**Isabelle CHAVE**  
Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales  
**Alexandre COJANNOT**  
Conservateur du patrimoine, Archives diplomatiques  
**Thomas COOMANS**  
Professeur, University of Leuven (KU Leuven)  
**Thierry CRÉPIN-LEBLOND**  
Conservateur général du patrimoine, directeur du musée d'Écouen  
**Vincent DROGUET**  
Conservateur en chef du patrimoine, château de Fontainebleau  
**Nicolas FAUCHERRE**  
Professeur, université d'Aix-Marseille  
**Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**  
Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de  
l'art et archéologie  
**Étienne HAMON**  
Professeur, université de Picardie-Jules Verne  
**François HEBER-SUFFRIN**  
Maître de conférences honoraire, université de Nanterre  
Paris ouest-La Défense  
**Dominique HERVIER**  
Conservateur général du patrimoine honoraire  
**Bertrand JESTAZ**  
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études  
**Claudine LAUTIER**  
Chercheur honoraire, CNRS  
**Emmanuel LURIN**  
Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne  
**Jean MESQUI**  
Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de  
l'art et archéologie  
**Jacques MOULIN**  
Architecte en chef des Monuments historiques  
**Philippe PLAGNIEUX**  
Professeur, université de Besançon  
**Éliane VERGNOLLE**  
Professeur honoraire, université de Besançon

*Directeur des publications* **Marie-Paule ARNAULD**  
*Rédacteur en chef* **Éliane VERGNOLLE**

*Actualité* **Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**  
*Chronique* **Dominique HERVIER**  
*Bibliographie* **Françoise BOUDON**

*Secrétaire de rédaction* **Nathalie LEBLOND-DECOUX**  
*Infographie et P.A.O.* **David LEBOULANGER**

*Maquette graphique* **L'ARCHITECTURE GRAPHIQUE**

*Les articles pour publication, les livres et articles pour recension  
doivent être adressés à la Société Française d'Archéologie,  
5, rue Quinault, 75015 Paris  
E-mail : sfa.sfa@wanadoo.fr*

*Comité scientifique* **Jean-Pierre BABELON**  
**Françoise BERCÉ**  
**Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD**  
**Peter KURMANN**  
**Willibald SAUERLÄNDER**  
**Neil STRATFORD**

COMITÉ D'HONNEUR

**Guy BARRUOL**  
**Georges COSTA**  
**Charles DUGUET**  
**Alain ERLANDE-BRANDENBURG**  
**Michel JANTZEN**  
**Jean-Claude ROCHETTE**

BUREAU

*Président* **Marie-Paule ARNAULD**  
*Vice-Présidents* **Éliane VERGNOLLE, Bertrand JESTAZ**  
*Secrétaire Général* **Isabelle CHAVE**  
*Secrétaire Général adjoint* **Philippe DUBOST**  
*Trésorier* **Marc DE VLIÉGER**  
*Trésorier adjoint* **Françoise HAMON**  
*Chargé de l'organisation des Congrès* **Jean-Philippe ROEBBEN**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Marie-Paule ARNAULD, Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Françoise BOUDON, Quitterie CAZES, Jean CHAPELOT, Monique CHATENET, Bruno CHAUFFERT-YVART, Isabelle CHAVE, Philippe CONTAMINE, Thierry CRÉPIN-LEBLOND, Marc DE VLIÉGER, Frédéric DIDIER, Vincent DROGUET, Philippe DUBOST, Yves ESQUIEU, Nicolas FAUCHERRE, Bernard FONQUERNIE, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre-Antoine GATIER, Jean GUILLAUME, Françoise HAMON, Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Bernard JOLY, Vincent JUHEL, Jean-François LAGNEAU, Jean MESQUI, Claude MIGNOT, Jacques MOULIN, Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, Philippe PLAGNIEUX, Michel RIVET, Jean-Philippe ROEBBEN, Élisabeth TABURET-DELAHAYE, Éliane VERGNOLLE.**

**SITE SFA**

Découvrez le nouveau site de la Société Française d'Archéologie :

[www.sfa-monuments.fr](http://www.sfa-monuments.fr)